

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2060 - LUNDI 14 JUILLET 2014

Mondial Brésil 2014

L'Allemagne sur le toit du monde



L'humiliation que la Mannschaft avait infligée à la Seleção, 7 buts à 1, lors du quart de finale joué le 8 juin à Belo Horizonte annonçait sans doute les couleurs. L'Allemagne vient en effet d'ajouter une troisième étoile dorée à son palmarès en remportant hier, dans le mythique stade Maracana de Rio de Janeiro, au Brésil, la Coupe du monde face à l'Argentine battue 1-0 grâce à l'unique but de la partie marquée à la 113^e minute du jeu par Götze.

Au terme de cette finale animée, ouverte et équilibrée, on pourrait aussi dire que la tradition des sept vétérans a été respectée. Si ce n'était pas l'Allemagne, ce pouvait être l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, l'Italie, la France ou l'Espagne, enfin, presque. Toujours est-il qu'avec ce sacre, les coéquipiers d'Ozil, Lahm, Boateng et autres viennent de briser le rêve du meneur du jeu argentin désigné meilleur joueur du tournoi, Lionel Messi, de remporter sa première Coupe du monde. [Page 24](#)

Produits pétroliers

Vers un réajustement du prix du carburant

Depuis quelques jours, les pétroliers distributeurs font de la révision de la structure du prix du carburant à la pompe une obsession. Pour obtenir gain de cause, ils ont décidé de geler les stocks disponibles provoquant, de ce fait, une rareté artificielle du produit sur le marché. La pression est telle que le gouvernement via le ministère de l'Économie a engagé dernièrement des discussions avec les opérateurs du secteur en perspective d'un réajustement du prix de l'essence à la pompe.

La nouvelle structure des prix, apprend-on, est en train d'être finalisée et serait publiée incessamment. L'option est donc prise de rationaliser la vente du carburant dont le prix serait nettement en deçà de ce qui devrait être appliqué réellement.

[Page 20](#)

Vente de carburant dans une station-service à Kinshasa

RÉFORME

Six procédures en 288 heures pour la Déclaration au fisc

Une enquête d'impact sur le paiement des taxes et impôts réalisée du 29 mai au 2 juin auprès de vingt-huit fiduciaires et cabinets d'audit de Kinshasa a révélé que la majorité des enquêtés ont confirmé avoir rempli six procédures en douze jours, soit une moyenne mensuelle de deux cent quatre-vingt huit heures contre trois cent quarante huit heures (quatorze à quinze jours) auparavant, pour mener le processus complet auprès de la Direction générale des

impôts (DGI). Dans sa quête de nouvelles pistes de réformes censées accroître le niveau de satisfaction des bénéficiaires, le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements propose, entre autres, de mettre en réseau la DGI et les banques, et d'accélérer la délivrance du récépissé et de la quittance ainsi que le paiement des impôts par les contribuables. Cela devrait passer par une sensibilisation des banques. [Page 19](#)

LUTTES ASSOCIÉES

Kinshasa en tête au quatorzième championnat national

[Page 20](#)

ASSISTANCE

Anankoy Pictures et la Fondation Ndongoboni à la rescousse des orphelins vivant avec le VIH

Les deux associations réalisent une campagne de collecte de fonds en faveur des trois cents protégés du Réseau national des organisations d'assises communautaires des groupes de support des personnes vivant avec le VIH (Rnoac-GS/PVVIH). L'appel à la générosité des hôtes de la soirée du 6 juillet ayant servi au lancement de l'opération avait pour objectif d'assurer une prise en charge alimentaire d'une année aux trois cents protégés du Rnoac-GS/PVVIH. Estimée à hauteur de 50000 dollars, la somme attendue des âmes bienveillantes devrait servir à prendre soin des enfants âgés de 2 à 16 ans. Au-delà de la collecte de fonds, Anankoy Pictures et la Fondation Nimo Ndongoboni ont dévoilé un agenda important inscrit dans les priorités de Tala Ngai. Il a été évoqué notamment la réalisation de courts métrages éducatifs dont certains devraient servir à soutenir la prévention contre le fléau du VIH. [Page 19](#)

ÉDITORIAL

Renminbi

De tous les mécanismes qui permettent aux nations d'échanger, de coopérer, et même de s'affronter, celui de la monnaie est de très loin le plus puissant, le plus sophistiqué. Nous en savons quelque chose, nous Africains francophones qui partageons une monnaie commune, le franc CFA aligné sur l'euro, qui nous aligne de facto sur la puissante économie du Vieux continent.

Dans ce domaine précisément, une révolution se prépare qui aura, à terme plus ou moins rapproché, des conséquences majeures sur les relations entre les peuples et les continents : l'affirmation à l'échelle internationale du yuan, ou plus exactement du renminbi (la « monnaie du peuple »), comme monnaie d'échange et de réserve. Émise et gérée par la Chine, qui sera demain la première puissance économique de la planète, cette monnaie va conférer à ce pays une autorité financière, et donc politique, qu'il n'a pas jusqu'à présent. Elle en fera même, au final, l'égale des États-Unis.

Les dirigeants américains ne s'y sont pas trompés comme le montrent les discussions aussi courtoises que serrées qui se sont déroulées la semaine dernière à Beijing entre les dirigeants chinois, le chef de la diplomatie américaine John Kerry et son homologue du Trésor, Jack Lew. Devançant une évolution irréversible, ces derniers ont plaidé pour que la Chine se soumette, elle aussi, aux exigences de la bonne gouvernance monétaire qui lie le dollar, l'euro, le rouble, le yen et autres monnaies de moindre importance.

Même si la question ne se pose pas encore officiellement, le temps viendra où les pays émergents, en Afrique tout particulièrement, chercheront à diversifier leurs réserves monétaires afin d'en mieux garantir la stabilité, mais aussi d'échapper à une tutelle qui ne dit pas son nom. Et, de ce point de vue, l'établissement du yuan comme monnaie d'échange et de réserve ouvre une avenue qu'ils ne manqueront certainement pas d'explorer. Avec, dans un délai qu'il est impossible de fixer aujourd'hui, une réévaluation du système monétaire sur lequel repose aujourd'hui notre économie.

Sur ce terrain, comme sur beaucoup d'autres, nous sommes vraisemblablement à la veille de transformations que nous serions sages d'explorer dès à présent.

Les Dépêches de Brazzaville

ORGANISATION DES FEMMES DU CONGO

Joséphine Otsengué élue présidente à Talangai

Les membres de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), de l'arrondissement 6 Talangai à Brazzaville, ont procédé, le 11 juillet, à la mise en place des organes intermédiaires et de base de leur structure au niveau de cette entité administrative. Les travaux étaient placés sous la direction du membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), Antoinette Kebi



Josephine Otsengué répondant aux questions de la presse

À l'issue desdits travaux, elles ont mis en place : un Conseil d'arrondissement de deux cent quarante-sept membres et un Secrétariat de sept membres présidé par Joséphine Otsengué. L'heureuse promue était surprise par la marque de confiance que ses collègues ont placée en elle. Elle s'est dite disponible à conduire l'OFC au niveau de Talangai qui, selon elle, est l'un des fiefs du PCT. Elle a dit compter également sur le concours de ses collègues dont la mobilisation est attendue pour les prochaines élections locales. Joséphine Otsengué a estimé que cette échéance électorale est le premier

test pour l'OFC à Brazzaville, et Talangai en particulier.

Antoinette Kebi a, de son côté, indiqué que l'OFC poursuit lentement et sûrement sa structuration sur l'ensemble du territoire national. Après le département de la Lékoumou, a-t-elle dit, l'OFC installe progressivement ses instances intermédiaires et de base au niveau de Brazzaville. Elle a reconnu la lourdeur de la tâche confiée aux élus. Antoinette Kebi a exhorté les promues au travail et au dépassement. « Les activités que vous mènerez au sein de l'OFC

contribuent fortement au développement de notre pays ». Elle a expliqué à l'auditoire l'importance et le rôle des organes intermédiaires et de base pour une organisation politique.

La représentante du président du PCT de Talangai, Pauline Issombo, n'est pas restée indifférente. Elle a salué la mobilisation des femmes de son arrondissement. L'Assemblée générale électorale s'inscrivait, selon elle, dans la droite ligne des orientations et recommandations du 6e congrès extraordinaire du PCT tenu en 2011 à Brazzaville. Elle a indiqué que les instances qui viennent d'être mises en place doivent œuvrer pour l'animation du PCT et de l'OFC au niveau de Talangai. Les participantes à ces assises ont adopté deux motions : l'une de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et l'autre de fidélité au secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. Il faut noter que l'OFC compte trois cent-six cellules et trente sections à Talangai.

Roger Ngombé

VIE ASSOCIATIVE

L'AJDOK repart sur le front

À la faveur de la session extraordinaire de l'Association Jean Dominique Okemba (Ajdok), le président national de cette association politique, Marcel Tsiba a annoncé, le 11 juillet à Brazzaville, la relance des activités politiques après une période « d'hibernation ».

La coordination nationale de ladite association a appelé ses structures intermédiaires et de base à la redynamisation de cet appareil politique. Ainsi, pour marquer la reprise des activités politiques, l'Ajdok s'engage à effectuer des descentes à la base en vue de conquérir plus de militants. L'objectif étant non seulement de s'affirmer sur l'échi-

quier politique national, mais aussi de rendre pérenne son œuvre.

Au cours de cette session, le président national de cette association a rappelé les échecs de l'Ajdok au cours des législatives de 2007 et de 2012. « Ces tentatives se sont révélées infructueuses du fait de notre adolescence dans l'environnement politique. Il nous fallait affronter des partis beaucoup plus structurés. Notre association est rentrée par la suite dans une espèce d'hibernation du fait de la mauvaise compréhension de notre combat. Et aussi de l'infiltration en son sein de tous ceux dont l'activisme politique était souvent dicté par la tractation de

leur appétit matériel », a-t-il rappelé. L'Ajdok a, par ailleurs, affirmé sa participation effective aux festivités marquant le 54ème anniversaire de l'indépendance du Congo, qui se tiendront à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

En rappel, cette association a été créée le 14 avril 2004 à Komono, dans le département de la Lékoumou. L'Ajdok s'est investie dans la mise en œuvre de projets communautaires dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, du commerce de proximité, de l'approvisionnement des écoles en tables bancs, la restauration d'édifices publics à Komono.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Juste Bernardin Gavet : « 20% de jeunes seront représentés aux élections locales »

Un an après sa création, la Force montante congolaise (FMC) se lance dans la course aux locales et à la conquête de militants à travers une campagne de structuration dans les départements. Le premier secrétaire de cette organisation juvénile du Parti congolais du travail (PCT), Juste Bernardin Gavet, s'est confié, le 11 juillet à Brazzaville, au journal Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville : quelles sont vos stratégies politiques pour mieux affronter les élections locales en vue ?

Juste Bernardin Gavet : Lorsqu'il y a une élection, nos stratégies sont celles du Parti congolais du travail (PCT), car nous sommes une organisation affiliée au PCT. Les candidats de la FMC sont ceux du PCT parce qu'il est établi, dans notre programme d'activités, d'accompagner le principal parti de la majorité présidentielle dans la conquête et l'exercice du pouvoir par la voie démocratique. Naturellement, en tant que jeunes, nous avons un certain nombre de stratégies pour persuader nos amis jeunes de voter pour les candidats du PCT. L'objectif d'une stratégie de campagne est de faire en sorte que la liste de candidats présentée ait un maximum de votants.

Au cours de la campagne de structuration de votre formation juvénile, les jeunes élus ont émis le souhait que leur quota soit augmenté sur les listes électorales. Avez-vous obtenu gain de cause ?

J.B.G. : Les jeunes représentent environ 20% sur les 824 candidats

que le Pct doit investir sur toute l'étendue du territoire national. Vous comprenez qu'il s'agit d'une forte représentation pour les jeunes. Nous sommes dans un scrutin à liste et donc, toutes les catégories doivent y être représentées. Il faut dire que cette préoccupation n'est que la conséquence du programme d'activités de la FMC. Au-delà, il s'agit simplement de la vision qui est la nôtre, celle de faire la politique autrement. Dans ce combat, nous voulons que le jeune soit représenté dans les sphères de prise de décisions parce que c'est la seule façon de faire entendre sa voix.

Nous savons tous que la campagne de structuration de la FMC, amorcée en début d'année, peine encore à suivre son cours dans d'autres départements. Quels sont les problèmes qui bloquent la machine ?

J.B.G. : La structuration d'une organisation est un processus et demande une préparation, car il s'agit de mettre en place des structures intermédiaires et de base. C'est une organisation qui vient d'être créée et le fait de fixer l'âge d'appartenance entre 15 et 35 ans est un verrou. Donc, nous sommes en train de nous construire. Avant de faire la structuration d'un département, il faut avoir une base de militants, mettre en place les structures intermédiaires et de base. Progressivement, nous allons structurer les autres départements que nous avons déjà en ligne de mire. Au niveau du PCT, tout est en train d'être mis en place pour faire que les organisations des femmes et des jeunes soient présentes sur toute l'étendue du territoire national.



Juste Bernardin Gavet

Vous êtes une force de propositions au sein du Parti congolais du travail. Est-ce que les possibilités vous sont données pour jouer ce rôle ?

J.B.G. : Naturellement. Nous avions dit précédemment que les jeunes devaient être représentés dans les sphères de prise de décisions. Ce qui a été fait. D'ailleurs, ceux qui nous ont récemment accompagnés à Paris ont vu comment nous avons procédé à la mise en place des comités du parti. La prise en compte de la jeunesse a été au centre des préoccupations. Les jeunes ne sont pas là simplement pour acclamer mais pour faire entendre leur voix. Donc nous disons que nous avons les moyens de nous faire entendre parce qu'il y a un certain nombre de choses que nous avons demandé et qui sont en cours de réalisation. C'est tout un processus, nous espérons y arriver au terme de notre mandat.

Une année après la création de la FMC, quel bilan faites-vous de cette organisation juvénile ?

J.B.G. : La force montante est dans une démarche républicaine et démocratique. Nous avons un programme d'activités. Pour 2014, la priorité est l'implantation de l'organisation sur toute l'étendue du territoire national. À ce titre, nous avons déjà amorcé le travail et nous avançons progressivement. En dehors de cette priorité, nous menons non seulement des activités d'ordre social, mais également des plaidoyers afin que le jeune prenne toute la place qui lui est réservée dans le processus de prise de décisions. Notre combat est de faire en sorte que demain, qu'il y ait des jeunes au niveau de ces sphères.

Il y a un sujet brûlant sujet d'actualité au Congo sur le changement ou la révision de la Constitution du 20 janvier 2002. Sans engager votre organisation politique, quel est votre point de vue ?

J.B.G. : En tant que citoyen congolais, j'exprime ma désolation de voir l'attitude qu'adoptent les acteurs politiques lorsqu'ils abordent les sujets sur la Constitution. La réforme des institutions dans un État n'a rien à avoir avec le combat politique, ni avec l'alternance. Le débat sur la constitution est un débat des institutions. Aujourd'hui, avec un peu de recul, il s'agit de voir si ces institutions fonctionnent normalement. Voilà en réalité sur quoi devait se fonder le débat sur la Constitution. En ce moment-là, je poserais les questions à ceux qui, hier, avaient de bons arguments pour dire que cette constitution était mauvaise. Quelles sont les vertus qu'ils reconnaissent, aujourd'hui, à cette constitution pour dire « Ne touche pas à ma Constitution ». Faire ainsi, c'est personnaliser un débat aussi

important, c'est ne pas respecter la liberté d'opinion. À la fin, c'est le peuple qui tranchera. Sur ce débat aussi important, il est faux de penser que ceux qui disent qu'il faut changer ne sont pas des démocrates et que ceux qui disent « Ne touche pas à la Constitution » sont de vrais démocrates. Agir ainsi, on devient extrémiste et non démocratique.

Pensez-vous que le moment est opportun pour changer cette Constitution ? Pourquoi maintenant et pas après 2016 ?

J.B.G. : À ceux qui pensent que c'est pour permettre au président actuel de briguer un troisième mandat, je dirai que c'est un procès d'intention. Il ne faut pas confondre réformes institutionnelles et alternance politique. On peut aller à une réforme des institutions sans que cela n'empiète sur l'alternance. Aujourd'hui, rien ne nous dit que le président Denis Sassou N'Guesso sera candidat à sa propre succession en 2016. Il ne s'est jamais prononcé sur la question. Même sur le plan légal, la Constitution ne prescrit aucun délai quant à un changement, à une modification ou à une révision. Sur ce point, dire le temps n'est pas propice est un faux débat parce que nous n'avons en perspective aucune grande bataille. Le président Wade a révisé la constitution de son pays plus de 14 fois et cela ne l'a pas empêché de quitter le pouvoir lorsque le peuple a décidé qu'il ne bénéficiait pas de la légitimité. Donc autant d'exemples qui montrent qu'on peut aller vers une réforme institutionnelle sans pour autant que cela n'empiète sur l'alternance qui devient l'argument d'un certain nombre d'acteurs politiques.

Propos recueillis par Josiane Mambou Loukoulou

LE FAIT DU JOUR

UA : des symboles pour ne pas oublier Madiba

« Une décennie Madiba Nelson Mandela pour la réconciliation en Afrique » : la formule a été trouvée par les chefs d'État de l'Union africaine (UA) lors du sommet qui les réunissait à Malabo, la capitale de Guinée Équatoriale, les 26 et 27 juin. La période considérée court de 2014 à 2024, au terme de laquelle, les dirigeants africains feront peut-être le point sur l'engagement qu'ils ont pris à cette occasion, à savoir : « promouvoir la réconciliation comme moyen d'assurer la paix, la stabilité et le développement en Afrique ; promouvoir les enseignements tirés de l'héritage indélébile laissé par Mandela dans les domaines de la vérité, la réconciliation et la consolidation de la paix ».

Le triptyque paix, réconciliation et développement est plus que d'actualité au regard des foyers de tension observés dans le monde. L'Europe est plongée dans la crise ukrainienne, le Moyen-Orient perturbé par les conflits syrien et is-

raélo-palestinien, l'Afrique subit les effets des violences meurtrières en Somalie, en Centrafrique, au Soudan du Sud, au Nord-Mali et à l'Est de la République démocratique du Congo. Un record pour ce qui est de l'Afrique, le berceau de l'humanité.

En mêlant le nom de Mandela au combat pour la réconciliation en Afrique, les dirigeants de l'UA ont voulu, une fois de plus, rendre hommage à l'icône de la lutte antiapartheid décédée il y a sept mois et qu'ils ne sont pas prêts à oublier. Non seulement son souvenir reste vivace dans toutes les mémoires, mais la dimension morale de l'homme qui vainquit la féroce ségrégation raciale en son Afrique du Sud natale, sans pratiquer la chasse aux sorcières une fois arrivé au pouvoir, est si immense qu'il faut suffisamment de grandeur d'esprit pour l'imiter.

Au demeurant, on aurait tort de brocarder cette idée noble lan-

cée au sommet de Malabo ou de penser que ceux qui l'ont émise seraient les seuls à pouvoir la mettre en œuvre. Sans doute, en leur qualité de chefs d'État et de gouvernement, leur responsabilité est essentielle. En même temps, il leur faut en face de chacun d'eux, dans les pays qu'ils dirigent, des contre-pouvoirs crédibles. Cette notion de contre-pouvoir ne renvoie pas seulement aux oppositions politiques dont les rapports avec les gouvernants sont souvent exécrables.

Elle concerne aussi les institutions républicaines composant la charpente du pouvoir politique en place, des institutions fortes, en d'autres termes, qui soient capables d'influer sur le cours des choses, d'aider à combattre les activistes souvent à l'origine de tant de dérives décriées. Il leur faut évidemment avoir en face d'eux des oppositions politiques structurées, en mesure de proposer des alternatives qui ne soient pas toujours

celles de la lutte armée.

C'est ici que l'on peut évoquer le problème des institutions publiques dans plusieurs pays africains. Sont-elles inadaptées aux aspirations des peuples du continent ou se heurtent-elles simplement aux égocentrismes des uns et des autres ? Sur ce point, peut-être, le moment est venu de dialoguer et trouver des couplets manquants aux textes fondamentaux qui régissent les États africains cinquantenaires.

Et si la décennie dédiée à Mandela pouvait servir de fondement à la réalisation de ce rêve commun de quiétude en Afrique ? À l'UA de tenir parole car la mémoire de cet homme célébré à sa mort, le 5 décembre 2013, par le monde entier, non pas comme un Dieu – lui-même n'en demandait pas tant-, mais comme l'exemple achevé du pardon et de l'oubli de soi ne doit pas être trahie.

Gankama N'Siah



SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE DE LA REVUE STRATEGIQUE ET TACTIQUE DU SECTEUR PRIVE CONGOLAIS ET L'IDENTIFICATION DES OPERATEURS DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES



Dans le cadre de son plan d'action 2014, le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) a fait réaliser une étude sur la revue stratégique et tactique du secteur privé congolais et l'identification des opérateurs dans les secteurs prioritaires. Cette étude qui a été réalisée par le Cabinet Cible RH Congo, filiale de CIBLE RH basée au Cameroun à Douala avait pour objectif de faire une revue stratégique et tactique du secteur privé congolais d'une part et de réaliser une enquête d'identification des acteurs économiques évoluant dans les cinq secteurs prioritaires du PADE sur les corridors PNR-BZV et BZV-OUESSO.

L'atelier tenu ce 10 juillet 2014 à l'Hôtel Ledger de Brazzaville et qui a regroupé des représentants du secteur public, du secteur privé (à travers les chambres consulaires et organisations patronales), de la société civile avait pour objectif de valider les conclusions et les principales recommandations de l'étude.

Deux temps forts ont marqué la tenue des travaux de l'atelier :

La cérémonie d'ouverture qui a été présidée par Monsieur Pascal BOBASSA EBALE, directeur de cabinet du ministre délégué au Plan et à l'intégration en présence du Directeur de Cabinet du Ministre des PME et de l'Artisanat et en du Spécialiste finances et développement du secteur privé, de la Banque Mondiale à Brazzaville

Dans leurs allocutions de circonstance, le Coordonnateur du PADE, Messieurs les Directeurs de cabinets ainsi que le représentant de la Banque Mondiale ont réaffirmé leur engagement en faveur de la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance économique en vue de l'émergence du Congo.

Les travaux de l'atelier ont quant à eux présidés par Monsieur Tertius Zongo, ancien Premier Ministre du Burkina Faso et consultant international en développement du secteur privé auprès du PADE.

Ces travaux ont porté sur la présentation de la méthodologie de l'étude basée sur une approche participative. Selon le Cabinet Cible, cette approche privilégiant la démarche du bas vers le haut a permis la prise en compte effective des préoccupations des acteurs de terrain.

Trois rapports ont été présentés par les différents experts du cabinet cible qui ont participé à la réalisation de l'étude.

1. Perspectives de développement du Secteur Privé (ce rapport prend en compte les déterminants macroéconomique du développement du secteur privé congolais)
2. Environnement et accompagnement des entreprises et opérateurs (Ce rapport s'est appuyé sur les niveaux méso et microéconomique)
3. Création d'emplois et participation des femmes (rapport consacré aux aspects transversaux de l'étude)

La présentation de ces rapports a donné lieu à des débats riches et fructueux.

De ces débats il est ressorti :

La nécessité d'une coordination de l'action gouvernementale et de la mise en place des synergies intergouvernementales utiles et nécessaire pour que le secteur privé joue son rôle moteur.

La nécessité de l'adéquation des pratiques de l'administration publique aux exigences et contraintes du développement du secteur public.

La nécessité d'opérationnalisation et de consolidation des mécanismes de concertation entre le public et le privé.

Les participants à l'atelier ont également interpellé les acteurs du privé à donner des gages de leur crédibilité au regard du rôle prépondérant qui est le leur sur le chemin de l'émergence économique du Congo.

L'atelier s'est également prononcé sur les recommandations stratégique et tactique proposées par le Cabinet Cible ; celles-ci devraient permettre de donner plus de robustesse au secteur privé reconnu comme levier essentiel dans la modernisation et l'industrialisation du Congo. Parmi les recommandations phares, on note :

- La création du fonds d'affectation spéciale d'appui à la diversification et à l'émergence économique (dédié au développement du secteur privé avec une gestion paritaire de type public-privé). La décision de créer ce fonds est exclusivement dévolue au Président de la République et au Parlement ;
- La transparence sur les budgets pour le renforcement des ressources matérielles et humaines des institutions (publiques comme privées d'appui au secteur privé) et la signature des contrats de performance leur assurant une réelle autonomie de gestion et un accès aux sources de financement fiables pour la mise en œuvre de leurs missions ;
- Le rajeunissement et la professionnalisation des effectifs de la fonction publique congolaise en investissant dans le développement des compétences. Cela nécessite la transformation du mode de recrutement actuel des agents de la fonction publique. La présidence de la République devrait se transférer la décision finale de recrutement aux ministères techniques et non à la fonction publique.

En vue de l'opérationnalisation de l'ensemble des recommandations, le cabinet Cible a suggéré une rencontre entre les différents acteurs et le Président de la République. Le coordonnateur du PADE a été chargé d'étudier les modalités de réalisation de cette rencontre.

La cérémonie de clôture des travaux a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre des PME et de l'artisanat, Monsieur Bienvenu VOUIDIBIO.

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Ce n'est pas la nature du partenaire qui compte, c'est plutôt le pragmatisme et le sérieux avec lesquels on négocie avec lui qui sont plus déterminants. Il peut être Européen, Américain ou Chinois, cela ne change rien. »

Jean-Paul Pougala, économiste camerounais, directeur de l'Institut d'Études Géostratégiques, ... Oeil d'Afrique, 6 juin 2014

« À l'ère des idéaux de justice internationale et d'actions humanitaires, il est impératif d'empêcher les atrocités de masse et de s'opposer aux idéologies tyranniques. »

Jean Ping, ancien président de la commission de l'union africaine, le Magazine de l'Afrique, juin - juillet 2014

« La force d'une communauté, ce n'est pas tant l'absence de conflits, mais plutôt sa capacité à se réconcilier, quel que soit le conflit. C'est un combat de tous les jours, d'une génération à une autre. »

Abbé Fabrice N'Semi, Séminaire Notre-Dame de Loango, La Semaine Africaine N°3404 du 27 juin 2014

« Partout où l'on renonce à créer des emplois, à mettre sur pieds des infrastructures sanitaires, éducatives, économiques, culturelles de qualité, on cède le terrain aux entrepreneurs politiques perfides qui s'engouffrent dans ces failles pour proposer la haine de l'autre comme exutoire compensatoire aux foules désœuvrées et affamées. »

Franklin Nyamsi, universitaire franco-camerounais, le Faso.net, 9 septembre 2013

« Dilma Rousseff (présidente du Brésil) va remettre (a déjà remis) la Coupe à une autre sélection (...) et nous on restera avec nos stades surfacturés et aucun héritage matériel. Car, sur le plan de l'immatériel, nous avons montré au monde que nous sommes un peuple heureux malgré toutes nos difficultés »

Romario de Souza Faria (Brésil), ancien champion du monde (1994) 48 ans aujourd'hui et député fédéral socialiste de Rio, Le Parisien, 10 juillet 2014

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Les Sages du Congo jouent à la modération

À l'issue de la cérémonie d'intronisation des membres d'honneur et des présidents des commissions permanentes spécialisées, le 11 juillet à Brazzaville, le Haut conseil national des sages du Congo, issu de l'Assemblée générale constitutive d'octobre 2012, s'est prononcé sur le débat, en cours, concernant la révision ou non de l'actuelle constitution. Ils ont déclaré jouer la carte de la modération

Par la voix de son président, Jean-Marie Ewengue, cette structure de la société civile, a rappelé que le Congo a enregistré dix-huit constitutions et actes fondamentaux avec six présidents de la République. Un record, comparé à d'autres États d'Afrique centrale a-t-il fait remarquer.

Il a souligné que la Constitution du 20 janvier 2002, encore en vigueur, a été adoptée par référendum dans un contexte particulier de troubles

socio-politique au lendemain de la guerre du 5 juin 1997. Trois objectifs majeurs avaient influencé l'élaboration de cette constitution à savoir : rétablir la paix gravement perturbée, la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national; reconquérir l'unité nationale et la cohésion sociale ébranlées par les conflits successifs et, enfin, jeter les bases du développement socio-économique du Congo en éradiquant ainsi la pauvreté et le chômage, source objectives desdits conflits.

Aujourd'hui, douze ans après, le résultat est positif. Voici qu'à l'approche de l'échéance de 2016, des voix s'élèvent dans les états-majors des partis politiques et associations de la société civile à propos de l'interprétation des articles 57, 58, 185 et 186 de la constitution. Deux courants sont en compétition : l'un pour la révision afin de l'adapter à la donne socioéconomique actuelle, l'autre rejette catégoriquement toute révision de la constitution.

Après une analyse de la situation, les sages du Congo, face à cet important débat qui semble progressivement prendre un tournant conflictuel, entendent jouer à la modération entre les deux courants refusant ainsi d'observer un mutisme coupable.

Se référant à l'ouvrage de Montesquieu intitulé « L'Esprit des lois », Jean-Marie Ewengue a déclaré que « les lois doivent ressortir des mœurs, coutumes et réalités de la société. »

En dépit de tout cela, il a fait remarquer que la Constitution du 20 janvier 2002 comporte d'autres insuffisances préjudiciables qui méritent d'être abrogées et changées. Il a cité les cas du Parlement qui ne peut démettre le gouvernement en cas de défaillance; du président de la République qui ne peut dissoudre le Parlement en vue de sauver la nation d'une crise sociale aigue. Enfin, le mandat présidentiel trop long.

Jean Jacques Koumbema

CONSOMMATION

Les boulangers interpellés sur le poids du pain

Toutes les boulangeries exerçant en République du Congo sont invitées à améliorer la qualité du pain vendu en respectant non seulement le poids fixé à 160g et le prix de vente : 120 FCFA pour les grossistes et 150 FCFA pour les derniers consommateurs

Ces décisions, prises en mai dernier, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du syndicat des boulangers du Congo, ont été rappelées aux boulangers à l'occasion d'une réunion d'évaluation desdites mesures. La réunion a été convoquée par le président de cette association, Georges Emmanuel Zoula, le 12 juillet à Brazzaville. Le verdict de l'État relatif à l'arrêt de transport de pains par le motocyclisme a été également rappelée. « À partir de ce jour, les boulangers ne devraient plus transporter les pains sur les motos. Car, ils ont été sensibilisés durant huit mois. Ceux qui se feront avoir par la police paieront les pénalités », a indiqué le pré-

sident du syndicat des boulangers. C'est depuis 2012 que la direction départementale des Transports terrestres avait pris la décision d'interdire la livraison des pains par ce moyen de transport jugé inadéquat pour ce type d'aliment. Pour veiller à la mise en oeuvre par tous les acteurs de ce secteur, les responsables de cette association ont décidé de redynamiser la commission sectorielle chargée de veiller au contrôle de ces décisions.

Quelques doléances formulées par les boulangers

Le gouvernement devrait voir dans quelle mesure baisser le prix du

logramme indiqué sur le sac ne correspond pas généralement à la quantité vendue », s'est plaint le patron d'une boulangerie de la place. Les rassurant sur l'amélioration progressive de la situation, le directeur départemental des boulangers et pâtisseries du Congo, Jean Cyr Mayala, a indiqué que la Minoterie du Congo (Minoco) a promis de mettre en place une troisième chaîne de production de farine pour pallier le manque de 400.000 tonnes.

En attendant cette production locale, le ministère du Commerce a décidé d'accorder aux boulangers une licence leur permettant d'importer 3000 tonnes de farine par

« Le prix du sac de farine ne nous arrange pas. Car, le nombre de kilogramme indiqué sur le sac ne correspond pas généralement à la quantité vendue »

sac de farine. Actuellement, un sac de 50kg est à 19.000 FCFA ou à 24.000 FCFA selon la qualité. « Le prix du sac de farine ne nous arrange pas. Car, le nombre de ki-

année. L'heure d'arrêt des fours a été par contre maintenue à 10h du matin malgré les réclamations en vue de son décalage.

Lopelle Mboussa Gassia



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	25 au 28 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

ÉCONOMIE CONGOLAISE

Des perspectives encourageantes pour l'année 2014

Dans l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues, la direction générale de l'économie a mené, au cours du premier trimestre 2014, une enquête qui retrace l'évolution de l'économie congolaise au deuxième semestre 2013 en dégageant ses perspectives pour l'année 2014.

Les résultats de cette enquête ont été présentés, le 9 juillet, aux opérateurs économiques et aux hommes d'affaires congolais par le directeur général de l'économie, Michel Niama. Intitulée « Note de conjoncture de l'économie congolaise au deuxième semestre 2013 et perspectives 2014 », cette enquête a été menée auprès des entreprises privées et des administrations publiques du pays. Elle s'est appuyée également sur les données des différentes structures productrices de statistiques, à savoir : le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'organisation de coopération et de développement économique, l'office des statistiques de l'Union européenne, l'observatoire statistique de l'Afrique Sub-saharienne, la Banque des États de l'Afrique centrale (BÉAC) et l'Institut national de la statistique.

Selon la Direction générale de l'économie, cette étude qui a duré trois mois a permis de décrire les dernières évolutions des activités économiques dans le pays. Ainsi, il ressort de cette expertise que l'environnement économique congolais a connu au deuxième semestre 2013,

une légère amélioration grâce au dynamisme du secteur non pétrolier, notamment les bâtiments et travaux publics (BTP), la transformation du bois (hors copeaux) et les télécommunications, qui ont compensé pour une bonne part, la baisse de la production pétrolière.

Le sous-secteur agricole

D'après l'enquête, ce secteur n'a pas encore atteint les résultats escomptés, en dépit de l'engouement observé au niveau de l'agriculture industrielle et la reprise de certaines cultures vivrières. La demande en viande reste tributaire des importations, malgré les efforts déployés pour relancer l'élevage, les résultats de celui-ci sont encore timides. Néanmoins, avec la maîtrise de certaines épidémies, les cheptels porcins, caprins et ovins ont affiché des hausses respectives de 20%, 10% et 9,9% par rapport à l'année 2012.

La pêche et l'aquaculture

Il a été noté que l'activité de pêche continentale reste prédominante. Un regain d'intérêt s'est manifesté dans ce secteur au cours du deuxième semestre 2013 et la production nationale a connu une évolution de 9,6% par rapport à 2012, en rapport avec la mise en place progressive d'une logistique appropriée aux activités halieutiques.

L'exploitation forestière

Pour ce secteur, les experts ont souligné qu'il est demeuré à un niveau relativement stable, avec une augmentation modérée de la production

en volume de grumes (2,0%) et une baisse significative de la production des rondins d'eucalyptus (-14,1%), suite à la réduction des commandes des importateurs de copeaux.

La production pétrolière

Ici, l'enquête a révélé une baisse de 6,9% consécutive au vieillissement de certains champs pétroliers, à la baisse de production de Moho-Bilondo et aux difficultés enregistrées sur le champ Azurite.

Industries agroalimentaires

Ce secteur s'est traduit par une hausse de 15,6% de la production en quantité par rapport au second semestre de l'année précédente. Cette performance est imputable à la bonne tenue des sous-secteurs, production de boissons (11,9%) et autres produits alimentaires (27,0%).

Bâtiments et travaux publics (BTP) L'évolution du chiffre d'affaires de ce secteur s'est caractérisée par une hausse de 35,9% au second semestre 2013. Celle-ci a été occasionnée par le financement des grands travaux d'infrastructures en cours dans le pays, conformément à la politique de municipalisation accélérée et la volonté des pouvoirs publics de doter le pays en infrastructures de base, nécessaires à la création d'un environnement favorable aux affaires, afin d'attirer les investissements directs étrangers.

Les transports

Les résultats de l'enquête précisent que ce secteur serait en progression constante. Elle est boostée par

la modernisation et l'extension du Port autonome de Pointe-Noire, la construction de la route Brazzaville-Pointe-Noire, la modernisation des aéroports de Maya-Maya et de Pointe-Noire, la réhabilitation du chemin de fer. Exception faite pour le transport fluvial, le fret et la poste qui accusent des reculs nets de trafics.

Secteur de la téléphonie

Cette zone d'activité se caractériserait, selon l'étude, par un accroissement des activités des sociétés de téléphonie mobile qui auraient enregistré une hausse de 10,7% de leur chiffre d'affaires, encouragé particulièrement par la montée en puissance de celui des SMS (47,3%).

Taux d'inflation

Dans les deux grandes agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire, le taux d'inflation serait de 4,7%, du fait des produits importés et des coûts de transport encore élevés entre Pointe-Noire et Brazzaville. Malgré l'augmentation du nombre d'entreprises créées, les emplois sont en hausse, mais à dominance précaire, suite au boom des BTP.

Les finances publiques

Elles se caractérisent par la baisse des recettes pétrolières et non pétrolières entre le premier et deuxième semestres. Les dépenses, par contre connaissent une accélération avec l'intensification des investissements publics, due aux travaux liés à l'organisation des Jeux Africains de 2015. Ainsi, dans l'ensemble, l'exécution budgétaire 2013 a dégagé une pro-

gression des recettes de l'ordre de 14,94% sur l'année, une augmentation de 24,87% des dépenses en capital et une réduction des dépenses courantes de 0,04% ayant généré une contraction des soldes budgétaires.

La situation monétaire et de crédit

Elle s'est déterminée par une baisse du rythme de progression des avoirs extérieurs nets et une quasi-stagnation de la masse monétaire. Bien que les crédits au secteur privé aient progressé de l'ordre de 20,3%, la répartition de ceux-ci par échéance de remboursement, dégage dans l'ensemble et par rapport à 2012, une légère régression des crédits à court terme de 15,4%, une hausse du niveau des crédits à moyen terme de 26,5% et un niveau de crédit à long terme, toujours dérisoire dans la quasi-totalité des secteurs économiques.

En définitive, l'enquête indique, notamment au niveau national en s'appuyant sur les objectifs du Plan national de développement (PND) 2012-2016, que les perspectives pour l'année 2014 sont encourageantes dans tous les secteurs d'activité économique. « La croissance économique s'afficherait à 7,9%, tandis que l'inflation se fixerait à 3,4%. Cela serait le fruit des efforts amorcés par le gouvernement visant à augmenter la production locale, à réduire l'inflation importée, à baisser les coûts de transport et à améliorer l'approvisionnement en eau et en électricité », a conclu Michel Niama.

Rock Ngassakys





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion Spéciale

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Prix : 55.000 TTC



Prix : 265.000 TTC



Prix : 8.500 TTC



Prix : 13.500 TTC



Prix : 49.000 TTC

Spécificités :

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 4-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Spécificités :

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondère, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Des experts souhaitent la création d'un fonds d'affectation spécial

Afin de faire du secteur privé un levier essentiel dans la modernisation et l'industrialisation du Congo, le gouvernement devrait créer un fond spécial destiné à financer la promotion dudit secteur

Les experts du cabinet camerounais Cible RH Congo ont formulé cette recommandation le 10 juillet, à Brazzaville, lors de la restitution d'une étude réalisée sur le secteur privé congolais. Cette étude reposait sur une revue stratégique et tactique des perspectives de développement du secteur privé congolais et devait identifier des opérateurs économiques évoluant dans les secteurs prioritaires du Projet d'appui à la diversification économique (PADE). « La création de ce fonds qui devrait être géré dans le cadre du partenariat public privé, pour plus d'efficacité, est exclusivement dévolue au président de la République et au Parlement », précise le document de synthèse des travaux de validation de ladite étude.

Parmi les propositions phares, faites à l'issue de cette étude, figure la transparence dans la gestion des budgets dédiés au renforcement des ressources humaines et matérielles des institutions publiques ou privées d'appui au secteur concerné. Le développement des compétences des agents de la fon-



Une vue des participants

tion publique est d'autant plus nécessaire que le transfert de la décision de leur recrutement aux ministères techniques. Le coordonnateur du Projet d'appui à la diversification économique (PADE), Joseph Mbossa, a rappelé que dans la perspective de favoriser le développement des investissements hors pétrole, d'énormes efforts sont en train d'être fournis. Il a cité la réduction des lenteurs administratives dans la création des entreprises puis celle des taxes et impôts. Autres secteurs qui méritent un regard : le commerce transfrontalier et l'ac-

cessés aux financements. « Nous n'avons pas de banques d'investissements mais plutôt des banques commerciales qui ne peuvent pas accorder des crédits d'investissements. Pourtant, on pourra atteindre les performances au bout des programmes qui sont en cours », a-t-il déclaré.

En tant que partenaire privilégié du gouvernement congolais, la Banque mondiale a, en guise d'appui à la diversification de l'économie congolaise et au développement du secteur privé, déjà amorcé des activités susceptibles d'améliorer le

climat des affaires et promouvoir des investissements dans les chaînes de valeur. Elle s'est engagée aussi à soutenir l'entrepreneuriat national et la compétitivité au niveau des Petites et moyennes entreprises (PME). Félicitant le cabinet pour l'étude réalisée, Mohamadou Hayatou, expert de la Banque mondiale, a précisé qu'au-delà de son aspect informatif, ce document favorisera le dialogue entre les acteurs des secteurs public et privé afin d'apporter les réformes indispensables à l'amélioration du climat des affaires et favoriser des investis-

sements. « Il faut doubler d'efforts pour le développement et le financement des PME par les banques locales qui doivent apporter leur contribution au financement de l'économie. Nous avons besoin de tous les investissements privés, nationaux ou internationaux, pour accompagner la croissance des industries locales », a-t-il martelé.

En rappel, le PADE constitue l'un des piliers du Plan national de développement (PND) élaboré par le gouvernement en vue de l'émergence du pays d'ici à 2025. Il faut cependant noté, comme le démontrent les chiffres, que le secteur pétrolier représente plus de 85% des recettes de l'État et 92% des exportations. Le secteur privé hors pétrole, certes en pleine croissance, reste malheureusement faible avec un niveau d'investissements qui ne représente que 5% du produit intérieur brut. D'où la nécessité pour le gouvernement d'investir dans l'agroalimentaire, l'agriculture, les mines solides et le bois.

Sont aussi du domaine du PADE, les réformes suscitées par le classement Doing business du Congo, l'organisation et le développement de chaînes de valeurs cibles, la compétitivité des PME, la promotion des investissements et, enfin, l'orientation stratégique des infrastructures.

Lopelle Mboussa Gassia

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le Congo et la FAO étudient de nouvelles stratégies pour développer le secteur

L'objectif poursuivi par cette coopération bilatérale entre le Congo et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est d'accroître l'offre du poisson dans le pays, question de le rendre disponible et accessible à toutes les bourses.

Pour parvenir à ce résultat le plus rapidement possible, le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambelela, et le représentant de cette institution onusienne au Congo, Dieudonné Koguyagda, ont, à l'occasion d'une séance de travail le 10 juillet à Brazzaville, mis en place un plan d'action commun.

En amont, les deux partenaires devront tout mettre en œuvre

pour palier le plus tôt possible, l'épineux problème du déficit d'aliments de poissons, principal défaut qui empêche le secteur de l'aquaculture congolais de décoller.

En effet, pour donner réponse à cette question, l'institution onusienne en charge des questions d'agriculture, de concert

ainsi que tous les partenaires techniques, ont résolu de tout mettre en œuvre pour produire les aliments de poissons en grande quantité afin de faciliter les pisciculteurs. « Nous mettrons l'accent essentiellement sur la promotion et le développement de l'aquaculture, à travers toutes les

« Le développement de l'aquaculture ne touche pas seulement l'aspect production de poissons, il y a aussi la création de l'emploi, pour renforcer la balance commerciale. Parce qu'on importe jusque-là du poisson, alors qu'on peut le produire sur place, c'est donc autant de sujets que nous avons abordés »,

avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, celui de la Recherche scientifique

composantes complémentaires. Il s'agit notamment des aliments de poissons car

qui dit aliments de poissons dit matière première. D'où la nécessité d'une coopération intégrée avec les autres départements ministériels afin de faire en sorte que toutes les conditions soient réunies pour le développement du secteur de l'aquaculture », a souligné le représentant de la FAO au Congo, Dieudonné Koguyagda.

Ainsi, pour mener à bien cette nouvelle politique halieutique, plusieurs zones de production sont déjà identifiées sur l'ensemble du pays dont celle de Léfini, un village centre situé à 200 kilomètres sur la route nationale n°1. Sur ce site pilote, plusieurs activités aquacoles seront développées, et le projet pourrait contribuer à la création de plusieurs emplois,

conformément à la politique du gouvernement. « Le développement de l'aquaculture ne touche pas seulement l'aspect production de poissons, il y a aussi la création de l'emploi, pour renforcer la balance commerciale. Parce qu'on importe jusque-là du poisson, alors qu'on peut le produire sur place, c'est donc autant de sujets que nous avons abordés », a conclu le responsable de la FAO au Congo.

Cette initiative vient à point nommé car elle appuie la feuille de route du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture visant à créer 1.000 étangs dans chaque département du Congo, initiée pour les mêmes fins.

Firmin Oyé

TOTAL *Effimax*

Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil



**PLUS
D'ÉCONOMIES**



**PLUS
DE PERFORMANCE**



**PLUS
DE PROTECTION**

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



FORMATION

Les syndicalistes apprennent l'audit participatif du genre

L'atelier est organisé du 12 au 15 juillet dans la salle de conférences de la Chambre de commerce de Brazzaville par la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), en partenariat avec la Confédération syndicale internationale, zone Afrique (CSI-Afrique)

L'atelier de formation sur l'audit participatif est animé par la responsable de développement égalité et protection sociale à l'Organisation régionale

africaine de la CSI-Afrique, Ghislaine Saisonou. Selon la principale animatrice, l'audit participatif genre est un outil, un processus permettant aux responsables syndicaux de faire une introspection sur le chemin parcouru en tant que mouvement syndical par rapport à l'intégration de la dimension de genre dans leurs activités. Il s'agit aussi, d'après elle, de jauger les forces en place ou des éventuelles faiblesses afin de les corriger pour que la notion du genre trouve toute sa place dans le monde du travail. L'audit participatif permet enfin au mouvement syndical d'être des forces de construction dans le pays,

notamment en aidant les gouvernements et les employeurs à intégrer la dimension de genre. « Les responsables de la CSTC, CSC et Cosylac ont constaté à un moment donné que les femmes n'étaient pas suffisamment impliquées dans le mouvement syndical et qu'on ne faisait pas assez attention à la notion d'égalité », a indiqué Ghislaine Saisonou. La spécialiste de l'audit participatif du genre reconnaît également que l'exercice auquel les organisations syndicales se sont engagées au Congo était très difficile parce qu'il n'est pas facile de se dire la vérité. « Le moment est donc arrivé pour faire émer-

ger toutes ces femmes qui accompagnent les hommes dans le mouvement syndical. Nous avons des règles, des normes, il y a beaucoup d'instruments au niveau international. Est-ce qu'ils sont suffisamment appliqués, mis en exergue par le mouvement syndical ? Nous allons voir comment redonner au Congo toute sa place dans le monde du travail », a conclu la formatrice.

Présidant la cérémonie d'ouverture au nom des trois syndicats les plus représentatifs au Congo, le secrétaire général de la CSC, Daniel Mongo, a rappelé qu'il existait un peu partout dans le monde du travail des inégali-

tés à l'endroit des femmes en ce qui concerne les diplômes et les salaires. « Au Congo, ces inégalités de diplômes et de salaires, dans le monde du travail, n'existent pas entre les hommes, les femmes et les jeunes travailleurs. D'où à diplôme égal, salaire égal ou à qualification égale, salaire égal. Nous sommes convaincus que l'attente de tous sera effective », a-t-il déclaré.

Rappelons que la CSTC a été représentée à cette rencontre par son président, Elault Bello Bellard et la Cosylac par son secrétaire général, Jean Bernard Malouka.

Parfait Wilfried Douniama

OUESSO/SANGHA

La ville confrontée au défi du logement

Au chef-lieu du département de la Sangha, Ouesso, retenu pour abriter les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août 2015, les autorités se montrent de plus en plus préoccupées par les questions d'hébergement et de logement.

En vue de prévenir l'afflux important de personnes attendues l'année prochaine lors de la fête nationale, les autorités administratives et locales ainsi que les cadres originaires de la Sangha, se sont réunis le 4 avril dernier à Ouesso. Outre la mise en place du comité de suivi de la municipalisation accélérée de leur département, ils ont longuement évoqué l'aspect lié à l'hébergement. La mission a été alors confiée à la mairie de Ouesso de prendre des dispositions pour l'horizon 2015. Selon le vice-président du Conseil communal, maire par intérim, la préoccupation va bien au-delà de l'échéance de 2015. « Les logements sociaux à Ouesso, c'est un vieux projet qui n'a pas vu le jour simplement parce qu'il y a des difficultés. Actuellement de nombreux fonctionnaires et pensionnaires vivent dans de très mauvaises conditions. Nous devons construire des logements sous peu et cela nous permettra de répondre non seulement au besoin des habitants de la localité, mais aussi à celui des autorités de Brazzaville que notre ville accueillera pendant les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale », explique Raymond Messéh. En réalité, le temps presse et la tension se fait de plus en plus forte sur ces autorités de cette commune d'environ 25 000 habitants et qui aspire à sa modernisation et à son industrialisation. Ouesso est retenue comme zone économique spéciale.

Pour parer à l'urgence de logement et d'hébergement, le maire par intérim a conclu successivement, les 16 et 30 avril 2014, un protocole d'accord avec la société HC ARTCO pour la construction de trois-cent-soixante logements sociaux en matériaux locaux et en préfabriqué avec Congo-DAHUA Engineering SA. Selon nos informations, les financements de ce projet, attendu par la population de Ouesso, ne sont pas encore totalement acquis malgré l'optimisme qui semble gagner les esprits, aussi bien à la commune qu'au comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Sangha.

Thierry Nougou

FORMATION DES JOURNALISTES

La création d'un institut de spécialisation se précise

Le ministre de la Communication, Bienvenu Okiémy, a expliqué, le 11 juillet à Brazzaville, la nécessité de créer au Congo, un institut pour la spécialisation des journalistes afin d'être en phase avec les nouvelles exigences professionnelles du 21^e siècle

Cette initiative du gouvernement, qui date depuis plusieurs années, a encore été rendue claire à la faveur d'un séminaire organisé en faveur des professionnels des médias par l'Unesco en partenariat avec le ministère de la Communication. L'argument du ministre a plus été centré sur la manière d'exercer le journalisme qui ne donne pas satisfaction. « Des compétences spéciales, des compétences particulières toujours aux prises avec les évolutions du monde. Par exemple en ce qui concerne un journaliste économique, la compréhension des mécanismes économiques pour donner au public une compréhension limpide d'indicateurs économiques. C'est sur la base des référents contextuels qu'il importe repenser, l'avenir de la formation et de la spécialisation des professionnels des médias de demain » a souligné Bienvenu Okiémy.

Le ministre a également soutenu que le métier de journaliste nécessite des recyclages se rapportant aux droits, aux obligations, à la responsabilité sociale et à la technique journalistique, en

évolution croissante, à la sacralisation des principes éthiques, déontologiques, technologiques et à l'appréhension des connaissances numériques. « Nos sociétés démocratiques ont la particularité d'être des sociétés dans lesquelles la gestion de l'espace public est voué au débat critique et la presse est l'un des vecteurs. Ainsi donc, le journalisme est un appel quotidien à servir la collectivité, briser le silence et éclairer l'opinion. Vous êtes les défenseurs héroïques et les chercheurs de la vérité. Cette mission vous astreint de la sorte à une obligation de formation, de spécialisation afin de mieux informer notre population », a-t-il poursuivi.

Invité à cette tribune pour donner le point de vue l'institution onusienne au sujet de la création d'un institut de spécialisation des journalistes, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa De Santana Alphonso, a plaidé « Pour remédier qualitativement et quantitativement aux carences des compétences dans le secteur des médias, la réorganisation des modes d'organisation, de production et de diffusion des médias ainsi que l'atteinte des nouvelles compétences d'émergences professionnelles. Ainsi pour être en phase avec cette évolution, l'on ne saurait, en toute objectivité, continuer à former les professionnels des médias avec les mêmes approches

que celles datant parfois de la période des indépendances ».

C'est ainsi que les débats entre formateurs et les professionnels des médias ont été focalisés sur les thématiques du genre : redéfinition et émergence des professions, formation et infrastructures de formation, journalisme et spécialisation, genre et média et enfin, sur le journalisme et culture avec un accent particulier sur l'enseignement de l'histoire générale de l'Afrique. Les responsables d'organes de presse ont avoué que le journalisme congolais manque de spécialistes reconnaissant cependant que dans les différentes rédactions, certains journalistes enrichissent leur expérience dans un domaine particulier même si cela ne leur confère pas le statut de spécialiste.

Rappelons qu'en 2009, lors du colloque sur l'avenir du journalisme au Congo, les participants avaient identifié plusieurs facteurs dont le manque de formation de qualité et surtout de spécialisation pour justifier et expliquer les nombreuses insuffisances observées dans le secteur des médias. Le colloque estimait également que les offres de formation des principales structures de formation, parmi lesquelles le département des sciences et techniques de la communication (STC) de l'université Marien Ngouabi sont incomplètes car basées sur les vieilles connaissances théoriques.

Fortuné Ibara

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

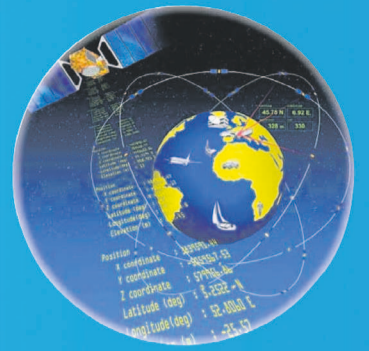
- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Émilienne Raoul appelle à garantir la santé et le bien-être des familles

Un appel a été lancé dans ce sens, le 10 juillet, par le ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul.

« Les décideurs du monde entier saisissent l'opportunité de cette date, grâce à des moyens créatifs de haute portée, pour centrer l'attention des habitants de la planète sur les divers et importants problèmes de population et de développement », a indiqué la ministre Émilienne Raoul. Elle a par ailleurs souhaité la prise en compte du dividende démographique, c'est-à-dire le résultat de l'accélération de la croissance économique à partir de la baisse de la fécondité et de l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population, dans les plans et programmes de développement économique et social. C'est un atout important pour le Congo, susceptible de résoudre les problèmes épineux de la population en général et ceux de la jeunesse en particulier.

En outre, la ministre a invité les jeunes à s'inscrire dans la perspective de l'amélioration de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes, de leur éducation de base, de leur éthique à partir d'une instruction civique appropriée mais aussi de la création des emplois à leur profit pour des lendemains meilleurs. « En effet, la planification familiale doit constituer réellement une composante de la politique socio-sanitaire nationale en vue de garantir la santé et le bien-être des familles », a rappelé Émilienne Raoul. « La société de demain commence dès aujourd'hui, entre autres, à travers le choix et les responsabilités que prennent nos jeunes. Ces derniers attendent de l'État et de la communauté nationale des politiques et des orientations socio-économiques susceptibles d'améliorer durablement la qualité de vie des populations », a-t-elle conclu.

Rappelons que le 11 juillet est célébré au plan international sur le thème « Investir dans la jeunesse ». La réflexion nationale au Congo porte quant à elle sur le thème « La planification familiale : facteur de développement économique et social ».

Guillaume Ondzé

TRANSPORT AÉRIEN

Le Comité des ministres de l'Asecna s'est tenu à Niamey

Le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, a pris part à la 56e réunion du comité des ministres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Asecna), le 11 juillet à Niamey au Niger.

Cette réunion intervient à la suite de la 127e session du conseil d'administration de l'Asecna qui s'est tenue du 8 au 9 juillet. Les débats étaient orientés vers le développement de l'amélioration des services et de la sécurité aérienne dans l'espace communautaire. Aussi ces échanges ont-ils abouti à des recommandations et résolutions devant guider les décisions du comité des ministres.

Par ailleurs, pour cette 56e réunion, plusieurs points inscrits seront examinés dont le Plan des services et équipements (PSE) 2015-2017 ; le plan de résorption du déficit en personnel technique ; l'étude relative au système de rémunération ; les redevances aéronautiques pour l'exercice 2015 et l'étude relative à l'impact financier à moyen terme sur le budget de l'agence d'intégration des nouveaux aérodromes aux activités communautaires de l'Asecna. En outre, dans son agenda de travail, le ministre congolais, après le Niger, se rendra en Grande-Bretagne. Au Royaume-Uni, il participera du 14 au 18 juillet, au Salon international de l'aéronautique de Farnborough. Au pays de l'oncle Sam, Rodolphe Adada échangera avec les responsables de l'industrie aéronautique. Il devrait rencontrer les dirigeants de la société AVIC International Holding corporation et ceux de la société Comac. Avec les dirigeants de ces entreprises, le ministre d'État devrait signer un mémorandum d'entente pour le projet de l'avion ARJ21 et un accord commercial du projet de l'avion Y12.

Nancy France Loutoumba

AFRIQUE CENTRALE

Les parlementaires face aux nouvelles normes de contrôle des finances publiques

Dans le but de renforcer la gouvernance dans les pays de la sous-région, le Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale (Africac Centre) a organisé à Douala, au Cameroun, un atelier sur « le nouveau rôle du Parlement et le contrôle parlementaire dans le domaine des finances publiques »

Une séance de restitution a été organisée, le 11 juillet à Brazzaville, par l'expert congolais, Emmanuel Kamba. Orateur lors de ces travaux de Douala, il a partagé l'expérience congolaise aux participants. Il a expliqué l'intérêt pour les députés et sénateurs de s'approprier les normes de gestion des finances publiques dites de deuxième génération. Du 23 au 26 juin au Cameroun, les participants, dont quatre parlementaires congolais conduits par le vice-président de la Commission économie et finances du Sénat, Alphonse Mboudo Nesa, se sont familiarisés avec les concepts modernes de finances publiques et le nouveau rôle du Parlement en la matière. L'organisation du travail parlementaire, les condi-



Emmanuel Kamba

tions d'un exercice efficient du contrôle parlementaire des finances publiques au regard des réalités nationales et des bonnes pratiques internationales ont aussi été développés parmi tant d'autres sous thèmes. Parlant de son exposé sur « l'élaboration du rapport sur l'exécution du budget destiné au Parlement », cas de la Cour des comptes du Congo, l'économiste et conseiller auprès de cette institution a précisé que ce rapport, distribué et publié sur le site Internet de la cour, permet au Parlement, au gou-

vernement et à d'autres institutions et partenaires de se rendre compte de l'utilisation des fonds publics et d'apprécier la performance des agents publics dans l'atteinte des résultats budgétaires.

« Cette communication sur le cas concret de la Cour des comptes et de discipline budgétaire de notre pays, dans son rapport de 2012, s'est essentiellement appuyée sur les outils des finances publiques. Elle avait manifestement suscité de l'intérêt parmi l'auditoire », selon Emmanuel Kamba, qui a estimé que cette attention peut s'expliquer par les améliorations constatées dans la gouvernance au Congo. Notre cour des comptes étant souvent prise en exemple dans la sous-région par des partenaires.

Africac Centre est une structure affiliée au Fonds monétaire international. Elle couvre le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad. Le séminaire de Douala associait également des élus, membres du Parlement communautaire de la Cémac.

Thierry Nougou

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le Congo et la FAO étudient de nouvelles stratégies pour développer le secteur

L'objectif poursuivi par cette coopération bilatérale entre le Congo et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est d'accroître l'offre de poisson dans le pays, question de le rendre disponible et accessible à toutes les bourses.

Pour parvenir à ce résultat le plus rapidement possible, le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambelela, et le représentant de cette institution onusienne au Congo, Dieudonné Koguiyagda, ont, à l'occasion d'une séance de travail le 10 juillet à Brazzaville, mis en place un plan d'action commun.

En amont, les deux partenaires devront tout mettre en œuvre pour palier le plus tôt possible, l'épineux problème du déficit d'aliments de poissons, principal défaut qui empêche le secteur de l'aquaculture congolais de décoller.

En effet, pour donner réponse

à cette question, l'institution onusienne en charge des questions d'agriculture, de concert avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, celui de la Recherche scientifique ainsi que tous les partenaires techniques, ont résolu de tout mettre en œuvre pour produire les aliments de poissons en grande quantité afin de faciliter les pisciculteurs. « Nous mettrons l'accent essentiellement sur la promotion et le développement de l'aquaculture, à travers toutes les composantes complémentaires. Il s'agit notamment des aliments de poissons car qui dit aliments de poissons dit matière première. D'où la nécessité d'une coopération intégrée avec les autres départements ministériels afin de faire en sorte que toutes les conditions soient réunies pour le développement de secteur de l'aquaculture », a souligné le représentant de la FAO au Congo, Dieudonné Koguiyagda. Ainsi, pour mener à bien cette nouvelle politique halieutique,

plusieurs zones de production sont déjà identifiées sur l'ensemble du pays dont celle de Léfini, un village centre situé à 200 kilomètres sur la route nationale n°1. Sur ce site pilote, plusieurs activités aquacoles seront développées, et le projet pourrait contribuer à la création de plusieurs emplois, conformément à la politique du gouvernement. « Le développement de l'aquaculture ne touche pas seulement l'aspect production de poissons, il y a aussi la création de l'emploi, pour renforcer la balance commerciale. Parce qu'on importe jusque-là du poisson, alors qu'on peut le produire sur place, c'est donc autant de sujets que nous avons abordés », a conclu le responsable de la FAO au Congo.

Cette initiative vient à point nommé car elle appuie la feuille de route du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture visant à créer 1.000 étangs dans chaque département du Congo, initiée pour les mêmes fins.

Firmin Oyé

CONGO-GRÈCE

Le deux pays resserrent leurs relations diplomatiques

C'est l'ambassadeur Dékamo, de Rome, qui représentera le pays à Athènes. Il vient d'y présenter ses lettres de créance.

La République du Congo fait rayonner sa diplomatie sur toute l'aire méditerranéenne. Ses liens avec les pays du pourtour méditerranéen sont complets, si l'on pense que Brazzaville entretient désormais des rapports d'amitié, parfois anciens, avec tous les États aussi bien côté sud que côté nord de cette mer Méditerranée qui sépare l'Afrique de l'Europe. En dehors de Chypre et de Malte, il n'y a plus aucun État de cette réalité géographique et économique

particulière qui n'ait pas d'ambassadeur, de consul ou de représentant des intérêts congolais sur place ou à partir d'un pays voisin.

Le 9 juillet, la boucle de cette chaîne diplomatique d'amitié et de coopération s'est complétée par un acte aussi fort qu'éminemment significatif. Ce jour-là, en effet, l'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara, a gravi les marches du palais d'Hérode Atticus à Athènes pour aller présenter les lettres de créances par lesquelles le président Denis Sassou N'Gusso l'accrédite auprès de son homologue grec, président de la République de Grèce, Karolos Papoulias. La présentation des lettres

de créances est l'acte diplomatique par lequel le plénipotentiaire d'un pays est accepté dans un autre, pour une coopération mutuellement souhaitée et bénéfique.

L'ambassadeur Dékamo est le doyen du corps diplomatique africain à Rome. Il est l'ambassadeur de la République du Congo auprès du gouvernement italien mais aussi auprès des institutions spécialisées de l'ONU qui sont basées dans la capitale italienne : la FAO, le PAM, le FIDA. L'ambassadeur Dékamo est aussi le plénipotentiaire du Congo auprès de la République de Turquie, un autre pays méditerranéen, toujours avec résidence à Rome,

une pratique très courante dans la diplomatie. D'ailleurs, l'ambassadeur de Grèce auprès du Congo-Brazzaville réside à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Pour le Congo, le maillage très subtil qu'il tisse avec tous les pays africains ou européens du pourtour méditerranéen fait de lui un partenaire de poids sur la scène internationale. C'est aussi une réalité qui a l'avantage de souligner que le Congo est un pays en paix avec tous, et veut tirer tous les bienfaits d'une coopération surtout dans les domaines où il ne se sait pas avantagé. En agriculture ou en matière de pêche par exemple, la Méditerranée a servi de

point de lancement d'expériences qui ont fait leur preuve dans le monde. Mais les avantages de cette coopération sont aussi éminemment diplomatiques, dans le sens où le Congo ne se sentant pas bridé par des ressentiments quelconques, peut apporter sa voix à l'ONU quand il est question d'examiner avec objectivité la marche des affaires du monde. Le pays peut parler d'une voix égale et en toute amitié à la Turquie aussi bien qu'à l'Algérie ; à l'Italie ou à l'Espagne dans une attitude confiante qu'autorise seulement la diversification intelligente et équidistante des partenariats.

Lucien Mpama

BOIS ILLÉGAL

Greenpeace presse l'Italie de se mettre en conformité

Les écologistes s'inquiètent de l'arrivée continue du bois brésilien et congolais illégal dans les ports de la péninsule.

Il ne reste plus que seize mois avant l'entrée en vigueur du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE). Il s'agit de la norme qui fait interdiction aux vingt-huit membres de l'Union européenne d'importer du bois illégal, obtenu sans agrément ou pouvant financer des guerres dans les pays d'origine. La mesure vise à la fois la prévention des conflits interminables autour d'une ressource qui peut être aussi précieuse que du diamant et la lutte contre les coupes illégales qui accélèrent la déforestation mondiale. Pourtant, regrette l'organisation écologiste Greenpeace, « malgré le fait que la présidence de l'Union européenne (par l'Italie, NDLR) soit en cours, notre pays ne respecte pas encore ses propres obligations et n'applique pas les normes communautaires en matière d'importation de bois et de produits dérivés par un décret législatif approprié. »

À rappeler que depuis le 1^{er} juillet dernier, en effet, la présidence de tour de l'Union européenne est assumée par l'Italie de Matteo Renzi, le Premier ministre. Greenpeace note que le 16 mai dernier, le Conseil des ministres italien a bien approuvé un décret d'application de ce règlement européen, mais « il ne semble pas qu'il y ait eu le début des autres étapes suivantes : le décret n'a pas été inclus dans l'agenda de la conférence État-Régions prévue aujourd'hui (11 juillet, NDLR), ni n'a été envoyé à la commission parlementaire pour approbation ». Cette lacune, volontaire ou non, crée une situation qui fait que l'Italie continue d'être la destination privilégiée du bois obtenu par des coupes illégales, selon Greenpeace.

L'organisation note que pour les seuls six derniers mois, elle a observé l'arrivée ininterrompue de bois illégal provenant du Brésil et de République démocratique du Congo. Du bois contre lequel le ministère des Politiques agricoles, alimentaires et forestières aurait pourtant dû activer les mesures européennes en la matière, notamment par une mise en quarantaine obligatoire de ces produits dans les ports. Pour Esperanza Mora, membre de l'exécutif de Greenpeace, « malgré l'idée d'efficacité que le gouvernement veut transmettre en ce moment, l'Italie risque de demeurer en queue de peloton en Europe sur cette réglementation, faisant preuve de peu de responsabilité et de peu de transparence. Le bois illégal qui continue d'arriver dans notre pays fait des Italiens les complices de fait de la destruction des forêts. Le temps presse. »

L.Mp.

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

CRISE CENTRAFRICAINE

Le Groupe international de contact prépare le Forum de Brazzaville

Sous l'égide du ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouébé, le Groupe international de contact sur la crise centrafricaine a organisé, le 11 juillet à Brazzaville, la réunion préparatoire du Forum sur la réconciliation et le dialogue inter-centrafricain qui aura lieu du 21 au 23 juillet à Brazzaville

Le Forum de Brazzaville sera présidé par le médiateur de la crise centrafricaine, le président congolais Denis Sassou N'Guesso. Il aura pour but d'aider, une fois de plus, le peuple centrafricain à retrouver la paix et la stabilité économique qu'il a perdu depuis le coup d'État de mars 2013. Basile Ikouébé a appelé au bon sens des Centrafricains pour que les assises de Brazzaville soient un véritable succès et qu'elles permettent la restauration de l'autorité de l'État en Centrafrique. « *Les assises de Brazzaville se veulent un dialogue inclusif où tous les acteurs de la crise devront se parler sincèrement. La parole sera donnée à tout le monde, à tous ceux qui ont une part de responsabilité sur le destin de la Centrafrique. Tous devront, au terme des travaux, s'engager dans un texte solennel, pour une sortie de crise. Les pays de la sous-région ne sont que des facilitateurs. La parole revient en premier lieu et au dernier ressort aux Centrafricains* », a précisé Basile Ikouébé qui a également souligné que la convocation d'un dialogue inter-centrafricain à Brazzaville n'est pas pour la sous-région une manière de braver la souveraineté du pays. Bien au contraire, il s'agit d'une occasion offerte aux protagonistes de se retrouver sur un terrain neutre, autour d'une même table, et de discuter franchement. Après Brazzaville, a-t-il poursuivi, le plus grand travail se fera en Centrafrique. « *Le processus du dialogue inter-centrafricain se déroulera en trois étapes. Brazzaville constitue la phase du lancement de ce processus. Les deux autres étapes se dérouleront en terre centrafricaine* », a indiqué le ministre.

Rappelons que le Groupe international de contact sur la crise centrafricaine est composé des délégués de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de l'Union africaine, des donateurs et des Nations unies. C'est dans ce cadre qu'Abdoulaye Bathily, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale a été reçu en audience le 11 juillet à Brazzaville par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, médiateur de la crise centrafricaine. Les deux personnalités ont également échangé sur les conditions d'un retour à la paix en République centrafricaine. L'idée d'organiser un Forum sur la réconciliation et le dialogue inter-centrafricain à Brazzaville est née lors de la 5^e réunion du Groupe international de contact sur la crise centrafricaine tenue le 7 juillet dernier à Addis Abeba en Éthiopie.

Tiras Andang

AFRIQUE DU SUD

La longue tradition de lutte chez les musiciens

De Johnny Cleg à Miriam Makeba, l'histoire de lutte de l'Afrique du Sud sous l'apartheid est aussi une succession infinie d'engagements par les arts

Nous avons parlé, dans notre dernière édition du week-end, du parcours atypique de Johnny Cleg, "Le Zoulou blanc", durant l'apartheid en Afrique du Sud. Son nom est pourtant un parmi d'autres d'une longue liste de musiciens et artistes de talent ayant bravé les lois du « développement séparé des races » (la signification officielle, et soft, que ses concepteurs voulaient qu'on retienne de ce racisme institutionnalisé). Hommes et femmes, noirs ou blancs, ont combattu par la chanson, la musique, la danse ou le pinceau pour abattre ce mur dont la victime emblématique fut Nelson Mandela, emprisonné durant 27 ans.

Johnny Cleg a pourtant poussé son engagement par la musique le plus loin. Non seulement il a chanté avec des Noirs ; a fondé avec eux un groupe musical de renom, Savuka, mais il a poussé aussi au paroxysme de chanter en zoulou et de danser zoulou. Lui, le Blanc, est devenu le meilleur chanteur du patrimoine musical et culturel d'une communauté noire, un paradoxe qu'il a assumé jusqu'au bout. Ce choix n'était pourtant pas sans risques. Aux yeux des communautés conservatrices blanches, Johnny Cleg passait pour un traître durant l'apartheid. Mais aux yeux de ses propres « frères de sang » aussi, les Noirs, il n'a pas été facile de maintenir le cap. Surtout lorsque, tout de suite après l'effondrement de l'apartheid, la préparation des premières élections démocratiques, a mis aux prises les partisans de l'ANC (le Congrès national africain, de Nelson Mandela) à ceux du parti à dominance zouloue de (parti de la liberté) l'Inkhata de Mangosuthu Gatsha Buthelezi. Ce dernier parti a pourtant eu aussi sa propre composante de partisans de l'ANC. Mais en plusieurs contrées sud-africaines, le choix politique s'est résumé au fait d'avoir à trancher entre ethnies ou, plus grave, entre ceux qui ont combattu l'apartheid et ceux qui l'ont servi et soutenu.

En tant que Sud-africain blanc – donc issu de la famille politique qui institua l'apartheid – ayant fait le choix de la culture zouloue – donc de ceux qui ont été accusés de représenter, peu ou prou, des frileux dans la lutte antiapartheid –, Johnny Cleg n'a pas eu la tâche facile. Il est resté constant pourtant. Et quand il n'a pas chanté avec des Noirs, par réelle bravade des lois ambiantes et par conviction militante, il l'a fait à l'étranger avec des artistes qui étaient proches de ses convictions. L'apartheid a pris fin en 1994 mais jusque-là la réalité sud-africaine a été de sang et de larmes même pour le seul fait de rassembler dans une même salle des Blancs et des Noirs applaudissant – ou huant, selon leur bon goût – un artiste (ou un sportif !) apprécié pour son seul talent, pas sa race.

La lutte en chantant

Le chant zoulou est très représentatif de l'histoire de l'Afrique du Sud et Johnny Cleg n'a pas fait un choix de pur folklore. Lorsque les premiers Blancs, Boers et anglais, débarquèrent pour la conquête, c'est à un peuple guerrier zoulou (zoulou veut dire : peuple du ciel !) qu'ils eurent à faire. Conduits par le célèbre roi Chaka Zoulou, ils infligèrent une défaite cuisante aux envahisseurs. C'était en 1879, à Isandhlwana. L'histoire raconte que, vêtus de leurs peaux de léopards signes de bravoure, les troupes zouloues attaquèrent par ruse et par stratégie. Mais dans les plaines ce fut toujours en chantant ! Cette tradition de la lutte en chantant est demeurée.

C'est pourquoi l'histoire de l'Afrique du Sud sous l'apartheid est jalonnée de nombreux artistes militants, qui ont lutté en chantant. Il n'y a qu'à penser à Miriam Makeba qu'en Italie (où elle est décédée le 9 novembre 2008 lors d'un concert contre la mafia et le racisme à Castel Volturno), on continue d'appeler la « Mamma Africa » (avec deux « M » svp!). C'est pour être partie chanter à l'étranger où elle en profita pour critiquer l'apartheid qu'elle ne fut plus autorisée à regagner son pays par les dirigeants racistes sud-africains en 1959. Elle restera exilée pendant... 31 ans. Pour avoir chanté la lutte de son peuple !

On rappellera volontiers que, toujours interdite de revenir dans son pays, elle vint pourtant titiller les oreilles des tenants de l'apartheid en acceptant de se joindre au méga concert de Graceland, décidé par le chanteur américain Paul Simon. Le concert eut lieu en avril 1987 au Zimbabwe, autant dire à quelques encablures de l'Afrique du Sud verrouillée. Il permit aux Africains de découvrir l'engagement militant de Paul Simon qui rassembla la crème du melting-pot militant du chant sud-africain en exil, ou bien pas ou peu reconnu en Afrique du Sud même. Ce fut en effet le grand moment de révélation internationale pour un groupe de Gospel, jusque-là cantonné aux paroisses protestantes du pays : les Ladysmith Black Mambazo. Mais Paul Simon eut aussi le génie de rassembler, pour jouer et chanter ses propres chansons, uniquement des artistes hommes et femmes noirs ou métis. Jo Shabala (son nom complet est fait pour donner la migraine à un quelconque greffier raciste : Bhekizizwe Joseph Siphathimandla Mxoveni Mshengu Bigboy Shabalala !) y fit briller des mille feux ce groupe qu'il fonda dans le petit village de Ladysmith, dans le Kwazulu-Natal. Et Hugh Masekela, y fit frémir sa clarinette dans The Tuu-Tuu Train, entre autres. Miriam Makeba impériale dans les morceaux de Paul Simon, remercia à la fin du concert « tous ces talentueux jeunes gens et jeunes filles venus (la) rejoindre hors du pays ».

Historique. La tradition de la lutte par le chant est aussi portée par un musicien de talent : Luke Dube. Zoulou noir, il est l'auteur d'une puissante et combative musique reggae qui n'a pas encore su trouver sa remplaçante dans l'Afrique du Sud libre et démocratique d'aujourd'hui. Il emportera pour toujours le symbole de sa version de la lutte pour les valeurs dans l'Afrique du Sud naissante puisqu'il perdra la vie dans un banal assassinat à Johannesburg en 2007. A seulement 43 ans, il s'est éteint avec le talent de sa voix qui savait parler même à ceux ne comprenant ni le zoulou, ni l'anglais, ni l'afrikaans, les trois langues dans lesquelles il exprimait sa passion de feu.

Lucien Mpama

NOUVEAU FORFAIT

PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014





CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com



TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

-Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;

- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Nguabi, Brazzaville, Congo ;
-Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
-Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
-Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
-Scholastique Dianzinga, Professeur d'histoire, Université Marien Nguabi ;
-Jésus Guanache, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
-Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
-Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
-Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
-Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
-Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
-Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
-Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Nguabi, Brazzaville, Congo ;
-Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Nguabi, Brazzaville, Congo ;
-Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
-Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
-Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne France ;
-Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
-Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
-Simao Souindoula, ancien membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
-John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba

Président de la commission scientifique

apbokiba@yahoo.fr

- TEST DE RECRUTEMENT - ASSISTANT DEBUTANT

PROFIL DE POSTE REQUIS

-BAC + 4 en Audit, comptabilité, finance et gestion
-Avoir au plus 26 ans
-Niveau d'anglais acceptable - Compréhension orale

- Compréhension écrite
- Structure et expression écrite
- Rédaction

- Bonne connaissance de l'outil informatique : Excel, Word, Powerpoint

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une lettre de motivation

- Un curriculum Vitae

- Copies diplômes

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE :

26 juillet 2014

DATE PREVUE POUR LE TEST

2 août 2014 à 9 h 30

LIEU DE DEPOT DE CANDIDATURE :

KPMG Congo - Immeuble Monte Cristo (Warid, ex MONOPRIX) rond point de la gare centrale, croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou Nguesso, 4ème étage - A l'attention de Monsieur Robert NKEN, Associé KPMG Congo

CONTACT : (242) 22 281 56 84

VILLA À LOUER

Ngoyo la plaine (Pointe - Noire) 400 m²

- 3 chambres à coucher dont :
- 1 chambre parents avec salle de bains + chauffe eau ;
- 2 chambres enfants + douche complète ;
- Salon + salle à manger ;
- 1 cuisine
- 2 terrasses ;
- W.C + douche extérieurs

Prix : 200.000FCFA

Tél : +242 06 939 52 59 / 06 639 86 24



NÉCROLOGIE

LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

Le président et l'ensemble du personnel de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ayant appris avec une vive émotion le décès le 29 juin 2014 de Monsieur Ange MOUKET, ancien agent administratif en charge du protocole à la BDEAC, présentent à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille si douloureusement éprouvés leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette pénible circonstance.



Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Mampouya : Aymar à Pointe-Noire, Flore, Diane, Darel à Brazzaville, Inès et Aude en France, Monsieur Mampouya André, ex agent de l'ONPT retraité et son épouse, Boukaka Joséphine et famille Informent les parents, amis et connaissances du décès brutal de leur sœur et enfant, Mampouya André Ginette Valérie. Décès survenu le mercredi 9 juillet 2014 à 22 heures à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis au n° 140, de la Rue Jolly à Bacongo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Messieurs : Juste Atsa, Pierre Ndonga, Barthelemy Mbombi, Clément Itsangui, Ondze Capable et Familles, remercient très sincèrement :

- La Douane congolaise particulièrement la direction départementale de Pointe-Noire
- Radio Pointe-Noire et « Amis Radio »
- L'église C.C.E de Loandjili et son école, parents, amis et connaissances de leur assistance multiforme, apportée, lors des funérailles de leur épouse et fille, l'inspectrice des douanes Bertille Itsangui-Otonguis rappelée à Dieu le vendredi 6 juin 2014 à Pointe-Noire et inhumée le lundi 16 juin 2014 à Brazzaville.

Que chacun trouve ici l'expression de leur gratitude.

Ayons une pensée pieuse en sa mémoire et que l'Eternel reçoive son âme !
Merci !



MyTontines

GESTION des MUTUELLES du Personnel, TONTINES, APE et CLUBS sur INTERNET, TABLETTES et TELEPHONES PORTABLES : Révolution ou Evolution ?

• Promotion Nationale, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site : LM987654

• Site : www.mytontines.com

• Email : contact@mytontines.com

• Skype : mytontines

• Représentation Nationale : Voir sur le site

YAOUNDÉ

La troupe Zacharie Théâtre impressionne le public

La troupe Zacharie Théâtre, essentiellement constituée des enfants malentendants, a séjourné à Yaoundé au Cameroun où elle a livré trois spectacles sur la pièce Imprudence de Marie Françoise Ibovi Moulady.

Cette tournée internationale figure parmi les premières de cette campagne. Elle a permis à la troupe de se produire au Goethe Institut, au Centre Othni, qui est un laboratoire de théâtre et, enfin, au centre de Béna Zingui. Elle fait suite à sa remarquable prestation lors du festival de théâtre Kimoko à Pointe noire. « David Noudy, un grand homme du théâtre camerounais, avait découvert cette troupe constituée exclusivement de malentendants. Il est rentré au Cameroun et en a parlé aux responsables du Goethe Institut qui, en retour, ont voulu voir les enfants sur scène. Et nous avons répondu à cette invitation », précise Davy Landou, le régisseur de la troupe.

Imprudence, écrite par Marie Françoise Moulady Ibovi, est la quatrième création de cette troupe après « Où es-tu liberté ? », une adaptation de la déclaration universelle des droits de l'homme, « Si jeunesse savait », une compilation de textes de l'écrivain congolais Jean-Baptiste Tati Loutard. Pendant cinquante minutes quatre comédiens malentendants ont plongé le public dans l'univers d'un bar avec en exergue la vie d'un fidèle client ruiné par une prostituée. Le client se retrouve sans argent et atteint du VIH. Un thème universel qui rejoint les campagnes de sensibilisation à la pandémie.

La troupe Zacharie théâtre existe depuis cinq ans. Sa brillante représentation au Cameroun a suscité plusieurs demandes. À la clé, d'éventuels échanges et un partenariat annoncé avec les instituts des enfants malentendants du Cameroun.

Hermione Désirée Ngoma

55E ANNIVERSAIRE DES BANTOUS DE LA CAPITALE

Le groupe s'est produit en avant-première à l'IFC de Brazzaville

15 août 1959 - 15 août 2014 : cela fera 55 ans que ce groupe congolais mythique a été créé. En prélude au concert officiel que va organiser la mairie de Brazzaville, le 12 août prochain, le groupe de Célestin Nkouka - alias ya Célio- et Edo Nganga - alias le patriarche - s'est produit en avant-première à l'institut français du Congo (IFC).

Le groupe est monté sur le podium de l'IFC avec une panoplie d'artistes, conduits par Simon Mangouani (chanteur et chef d'orchestre) et Nganga Edo (le patriarche) qui malgré ses 80 ans d'âge, n'a cessé d'être au-devant de la scène pour danser. Ils ont offert aux spectateurs, un spectacle très émouvant à la dimension d'un orchestre cinquantenaire.

Durant près de deux heures, les Bantous de la capitale ont enflammé le public, par une musique de tout âge. De la rumba odemba en passant par la salsa et le tango, voilà ce que cet orchestre pouvait offrir au public. Très fiers de totaliser plus d'un demi-siècle, ils l'ont exprimé dans leur première chanson interprétée en français

: « okumissa Nzambé ndengé a bateli biso », qui veut dire en français : « 1 ouons l'Éternel pour nous avoir gardés toutes ces années ».

Pour leur 55e anniversaire, les Bantous de la capitale ont présenté un répertoire complet, constitué de : Bakolo Mboka (danseurs salsa) ; C'est toujours comme ça ; Bomano ngai ; Comité Bantous ; Rosalie Diop ; Sabrosito (Salersos) ; Masuwa ; Hymne à Brazzaville du feu général artiste, Makoumba-Nzambi ; Engobo (danseurs salsa) ; Even ; Osala ngai nini.

Ce sont les artistes comme Simon Mangouani (chef d'orchestre) ; Lambert Kabako ; Fredo Nganga ; Atiss Sita ; Tousseint Mabika ; Tsakelo ; Arthur Lona ; Michel Ouanani (tous chanteurs) ; Mais Rosalin ; Dédé le soliste ; Colos l'accompagnateur ; Elington à la guitare basse ; Faustin et Roslin les pianistes ; l'incontournable Ricky Siméon à la batterie ; Massengo et Makirimbina à la percussion ; sans oublier le patriarche Nganga Edo et le président du conseil d'administration, Dieudonné Loussakou. La prestation de manière classique des danseurs

a également servi la beauté de ce spectacle.

La Sape, qui rime avec musique, était à l'honneur, entendu que depuis le 3 juillet dernier, l'IFC vit le mois de la sape, avec l'ouverture en ces lieux d'une exposition sur cette culture vestimentaire. Les sapeurs, vêtus de leurs plus beaux costumes, ont fait leur première sortie avec la chanson Comité Bantou, avant de passer pour une seconde fois lorsqu'ils ont couronné la soirée. Les Bantous de la capitale n'auraient pas dû se produire s'ils n'avaient pas déjà signé ce contrat, à cause de la disparition d'un autre doyen de la musique, Max Massengo, le chef des chefs. Pour marquer la disparition de ce dernier, une minute de silence a été observée en mémoire de ce géant, de cet artiste endurant, déterminé, amoureux de son art, qui était encore à la morgue municipale de Brazzaville au moment où avait lieu ce concert.

Notons d'ailleurs que les Bantous de la capitale sont actuellement en studio. Ils sont très avancés, mais il leur manque encore un producteur.

Bruno Okokana

Store
OFIS

 **Revendeur Agréé**



NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

CROQUEZ LA POMME A PLEINES DENTS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CHRONIQUE

LES NUITS D'AFRIQUE 2014 DE MONTRÉAL

Montréal est particulièrement fébrile en ce mois de juillet et Tiken Jah Fakoly qui a donné le ton de la 28^e édition du Festival international Nuits d'Afrique de Montréal ne dissimule ni sa joie ni son grand enthousiasme de la parrainer en reconnaissant que le public canadien a pris une place particulièrement importante dans sa carrière.

Le 9 juillet à l'Olympia, le grand rasta ivoirien a assuré pour le concert d'ouverture de l'événement le plus coloré de l'été montréalais, l'un des plus importants festivals au monde à être entièrement dédié aux musiques du monde d'ascendance africaine, un spectacle d'anthologie, sur les rythmes de son tout nouvel album, Dernier appel.

La 28^e édition de ce festival qui fait la part belle aux musiques du monde, placées dans un écrin dénommé World Music, se tient depuis le 8 et ce, jusqu'au 20 juillet prochain en se dédiant et se consacrant à Nelson Mandela. Ainsi, nombreux seront les artistes qui ponctueront leurs spectacles de références à l'ancien président sud-africain. Parmi ces artistes : Lorraine Klaasen (Afrique du Sud/Qc), Mamadou Diabaté (Mali) et les MC's du Bal de l'Afrique enchantée.

Le festival qui se targue d'accueillir durant 13 jours, plus de 600 artistes, acrobates compris, en provenance de 35 pays, abritera plus d'une centaine de concerts et activités. Pour l'artiste BIA, porte-parole de la 28^e édition qui revendique depuis toujours son profond lien, tout naturel, avec toutes les musiques afro descendantes, l'Afrique est un continent extrêmement expressif par sa musicalité.

Les Nuits d'Afrique à Montréal, c'est la grande fête qui fédère tous les soleils du monde, le temps d'un Festival introduisant le réel berceau de la musique, qui a partout essaimé son talent, de la Nouvelle Orléans au Sénégal, générant, entre autres, la samba ou le blues et transitant par le raï et le soukous. Sept (7) séries de concerts, dont deux innovations, les séries « Prestige » et « Urban Africa » puis, durant 5 jours, la très attendue portion extérieure du Festival, au Parterre du Quartier des spectacles.

La programmation insolite parle d'elle-même en mettant en scène des artistes du monde tels, Los Van de Cuba, Cheikh Sidi Bémol d'Algérie, Wake Up #2 de Madagascar, Félé du Nigéria, Black Bazar et Pierre Kwenders de la RD Congo, les Sierra Léonais Leone's Refugees et All Stars, Tabou Combo (Haïti), etc.

Le Village des Nuits d'Afrique, quant à lui, accueillera une exposition photo d'artistes sud-africains ayant déjà performé parmi lesquels Miriam Makeba, Hugh Masekela, Malhatini & the Mahotella Queens, Freshlyground, Amampondo, M'Zwake Mbuli...

Comme l'on peut s'en rendre compte, Montréal, ville vibrante, reste en ébullition car il faut rappeler que toute l'année, les musiques du monde s'y expriment, notamment au très réputé Club Balattou. D'ailleurs la série « Rythmes d'ailleurs, gens d'ici » lui est spécialement consacrée.

Il faut également retenir que dimanche 20 juillet, la grande fête de clôture de la portion extérieure sera animée par le légendaire groupe haïtien Tabou Combo qui sévit depuis plus de 40 ans avec son Kompa » nourri de Rock'n'Roll, Zouk ou Disco.

Autre concept novateur, les Nuits d'Afrique en 4D pour exprimer les multiples facettes de l'Afrique moderne avec quatre temps forts. Du cirque, soit de la haute voltige avec les circassiens de Kalabanté, un voyage immersif par des projections 360° signé Jérôme Delapierre, un happening électro avec la World 2.0 des DJs Masala, puis un événement incontournable : la parade « Brésil en fête » par la troupe de danseuses de Valérie Chéry et les musiciens de Banda Aydê qui transformera la grande scène en char carnavalesque de Samba. N'est-ce pas que toute cette narration fait rêver ?

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

IN MEMORIAM

06 juillet 2007-06 juillet 2014, voilà jour pour jour sept ans que le Seigneur a rappelé à lui, notre grand-père, père, oncle et époux Jules Oko.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la perte d'un être cher, moins encore son souvenir, les familles Ngalassiana, la veuve Oko née Inianga Itoua et enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. « L'Éternel a donné, L'Éternel à repris. Puisse le Tout Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorder : paix et repos éternel. »



MUSIQUE AUTOCHTONE

Le groupe Ndimma raconte sa tournée européenne

Sorel Eta, le manager du groupe Ndimma composé de musiciens autochtones, a tenu une conférence de presse le 10 juillet dans laquelle il a évoqué la tournée qui les a conduits pendant deux mois en Europe et en Amérique du Sud.

Le groupe a livré dix-huit concerts en deux mois lors de cette tournée, qui a débuté par la Guyane à Cayenne, Mana et Saint-Laurent. « Après, nous sommes partis à Paris où nous sommes produits au musée du quai Branly. Avec l'ethnomusicologue Simha Arom, qui a longtemps étudié les musiques Aka, nous avons donné une conférence-démonstration qui va être conservée dans les archives du musée », a-t-il expliqué. 18 concerts à la clé

Après la France, le groupe s'est arrêté pour une journée de relâche en Suisse où est basé leur agent, avant de se rendre en Italie (Bologne), en

Belgique et aux Pays-Bas où il a livré des spectacles pour le compte du réseau Plan Cosmos, qui organise des spectacles dans cette partie de l'Europe. « Nous avons travaillé pour le compte de ce réseau du 3 juin au 6 juillet. Nous avons livré près de dix-huit concerts, animé des ateliers, des conférences et participé à des émissions de radio », a-t-il poursuivi.

Sorel Eta s'est dit très satisfait des prestations des artistes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. La tournée, la première ayant duré aussi longtemps, a été un succès sur le plan artistique.

« L'organisation de ce voyage aurait été difficile si nous n'avions pas un agent et si nous ne vendions pas nos supports audio ; car la réalisation a demandé beaucoup de moyens en amont et toute une logistique derrière », a-t-il souligné.

Le groupe Ndimma a été créé en mai

2003 à l'initiative de Sorel Eta, mais sa rencontre avec les Aka date de 1996. La première œuvre phonographique du groupe remonte à 2003. Ensuite est sorti Makingo ma beto ba Aka en 2010 et c'est à partir de 2012 que l'ensemble Ndimma a entamé les tournées internationales.

« Nous étions partis pour jouer de la musique et nous l'avons fait correctement pendant ces deux mois. Tout s'est bien passé, le public était satisfait de nos prestations. Nous avons été dans plusieurs villes et nous nous sommes adaptés au mode de vie que nous avons trouvé là-bas. Nous nous sommes faits des amis et le public a réclamé une autre tournée, mais nous souhaitons revenir d'abord au Congo nous reposer. Je suis content d'avoir visité autant de villes européennes », a conclu Olivier Manialé, un des musiciens autochtones.

Hermione Désirée Ngoma

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

COMPÉTITIONS AFRICAINES DE FOOTBALL

Le Congo sur les deux tableaux

La semaine qui débute ce 14 juillet s'annonce très déterminante pour le football national engagé à deux niveaux

L'Athlétic club Léopards tentera de ravir la première place du groupe A de la Coupe africaine de la Confédération au Coton sport de Garoua. Puis cinq jours après, à Pointe-Noire, les Diables rouges ont un énorme défi de maximaliser leurs chances de qualification pour la phase de poules des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations face aux Amavubis du Rwanda.

Des matches à enjeux et qui obligent les Congolais à être concentrés pour toucher à leur but. « Il faut toujours bien négocier les matches aller surtout quand on les joue à domicile » explique un supporter. Ce ne sont ni les Léopards de Dolisie ni les Diables rouges qui vont lui donner tort. Car l'année dernière, l'AC Léopards s'est vu priver des demi-finales de la Ligue des champions à cause d'une défaite à domicile face à Al Ahly du Caire. L'équipe nationale, elle aussi, n'avait pas pu atteindre les play off des éliminatoires de la Coupe du monde du Brésil pour les mêmes raisons. (battue 0-1 par le Burkina-Faso).

Cette leçon devra sonner la révolte dans le camp congolais. Et les Léopards de Dolisie devraient montrer le bon chemin à l'équipe nationale le mardi 15 juillet au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie contre Coton sport de Garoua en match en retard de la 1ère journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Le vainqueur de cette confrontation prendra la première place du groupe A dominé jusque-là par le Coton sport (six points) qui n'a pas connu de faux-pas en deux sorties tant à domicile qu'à l'extérieur. Le club camerounais avait dominé l'Asec Mimosas à Abidjan 3-2 après sa courte victoire à domicile face au Réal de Bamako 2-1.

Il a d'ailleurs livré un match amical contre V Club de Kinshasa. Un match qu'il a perdu sur un score étriqué d'un but à zéro pour maintenir cet élan à Dolisie. En face, les Léopards, deuxième du groupe avec quatre points, restent aussi sur une bonne note. Invaincus à l'extérieur (un nul face à Asec Mimosas et une victoire contre le Réal de Bamako), les Fauves du Niari devraient profiter de leur premier match à domicile pour prendre leur revanche sur une équipe qui les avait éliminés lors de leur première campagne



Les Diables Rouges à l'entraînement

africaine en 2010 et se placer en pôle position avant une autre réception, le 27 juillet, par le Réal de Bamako. L'AC Léopards et Coton sport disputeront le 15 juillet leur troisième match officiel. En 2010, les Léopards avaient dominé le Coton sport à Dolisie 3-1 en seizièmes de finales de cette compétition avant de perdre à Garoua 0-2 (deux buts de penalty). Depuis cette élimination, l'AC Léopards a grandi en maturité et en expérience en compétitions africaines dont ils disputent, depuis trois saisons, la phase de poules. Ils se sont appuyés sur les matches du championnat et de la Coupe du Congo pour relever le défi.

Depuis son dernier match à Ba-

mako jusqu'au 12 juillet, l'équipe a livré plus de quatre matches qui se sont soldés par quatre victoires et un match nul. Elle devrait, en principe, être prête ce 15 juillet.

Congo-Rwanda : deux équipes pour un ticket

Si chez les Léopards une victoire seulement compte, peu importe l'écart de buts, chez les Diables rouges, la victoire avec but encaissé à domicile est prohibée. Il faut faire parler le réalisme des attaquants devant les buts pour espérer disputer la manche retour avec un avantage psychologique conséquent. Il faut tirer les leçons de l'élimination de la Namibie. Vainqueur à l'aller 1-0, elle s'est inclinée

lourdement 0-3 à Pointe-Noire. Marquer plus de buts à domicile sans en encaisser devrait être la bonne option même si ce n'est pas toujours facile face à une équipe qui réunit les conditions pour ne pas faire piètre figure à Pointe-Noire.

Le Rwanda est un adversaire à prendre au sérieux pour ce match à élimination directe. Les Amavubis sont en pleine confiance après leur brillante victoire 3-0 face à la Libye, vainqueur du Championnat d'Afrique des nations. Le match de Léopards contre Coton sport pourrait servir de test pour les joueurs des Léopards qui constituent l'ossature de l'équipe nationale. Les convoqués devraient rejoindre leur groupe après leur match contre le Coton sport, excepté Junior Makiessé non éligible pour la coupe de la confédération. Guelord Bhebey Ndey, toujours blessé, est forfait pour ces deux matches.

Congo-Rwanda, le match retour se jouera le 3 août à Kigali et le vainqueur intègrera le groupe A des éliminatoires où se logent le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Soudan.

Objectif : les deux places qualificatives pour la phase finale en 2015 au Maroc.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Quatre anciens vainqueurs pour une couronne

Étoile du Congo-Cara et Diables noirs-AC Léopards de Dolisie : telles sont les affiches des matches du 20 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. Ceux-ci comptent pour les demi-finales aller de la Coupe du Congo de football

La manche retour prévue le 30 juillet à Brazzaville et à Dolisie permettra de sélectionner les deux équipes qui vont inaugurer entre le 14 et 15 août le stade de Sibiti dans le cadre des festivités marquant le 54e anniversaire de l'indépendance du Congo.

On y est presque. Mais il n'y a pas eu de surprises. Comme la saison écoulée, les demi-finales de la Coupe nationale vont mettre aux prises les mêmes équipes notamment les quatre qui ont déjà remporté cette coupe. Les derniers titres de l'Étoile du Congo remontent à 1995, 2000, 2002 et 2006. Ceux de Cara à 1986 et 1992 alors que Diables noirs avait remporté la coupe en 1990, 2003, 2005 et 2012. Les Léopards étaient à la une en 2009, 2011 et



L'Étoile du Congo

2013. Le nouveau vainqueur représentera le Congo à la prochaine Coupe africaine de la Confédération. Cette finale sera différente des trois dernières qui avaient pour affiche monotone Diables noirs-AC Léopards de Dolisie. Car cette fois-ci, l'un des anciens finalistes sera forcé d'abandonner la lutte à l'étape de demi-finales pour négocier son billet africain au championnat national. Ce qui pourrait être un acquis.

Car les Léopards et Diables noirs dominent le championnat d'Élite 1. Étoile du Congo et Cara trouveront à travers

cette compétition l'occasion de sauver la saison. Rappelons que la dernière fois que les deux formations se sont rencontrées à cette étape de la compétition remonte à 2007. Les Aiglons l'avaient emporté à l'aller 2-0 avant de concéder un match nul. Un résultat qui éliminait le tenant du titre. Mais sur l'ensemble des confrontations, c'est l'Étoile du Congo qui a plus de victoires même si la dernière confrontation entre les deux au championnat national a tourné en faveur des Aiglons 3-1.

Les Aiglons qui se sont qua-



Le Cara

lifiés aux dépens de V Club de Pointe-Noire (2-1 à l'aller et 0-1 au retour) n'ont plus disputé la finale de la Coupe du Congo depuis celle perdue en 2009 face à l'AC Léopards. Une année plus tard, son adversaire, l'Étoile du Congo, qui a éliminé l'AS Cheminots (1-2 à Pointe-Noire et 1-0 à Brazzaville) prenait le relais pour un match avorté contre les Léopards de Dolisie. L'AC Léopards est l'équipe la plus régulière des finales de la coupe du Congo. Depuis 2009 jusqu'à la saison écoulée, son nom est cité parmi les finalistes. Le défi est énorme

pour les Diablotins qui tenteront de priver cette équipe d'une finale. Les Diablotins entament ce défi à Brazzaville avant de l'achever à Dolisie où ils sont sortis dernièrement sur une note positive grâce à un match nul. Les deux équipes avaient l'habitude de s'affronter en finale. Le bilan de deux victoires contre une en faveur des Léopards. Signalons que l'AC Léopards a éliminé Saint-Michel de Ouenzé puis Diables noirs à écarté Tongo football club. Les deux équipes ont battu leur adversaire en aller comme au retour.

James Golden Eloué

BARRAGES DE KATENDE ET KAKOBOLA

Constat positif de l'avancement des travaux

Le bilan a été fait par une délégation d'experts qui s'est rendue à Bandundu et au Kasai dans les sites de construction de ces deux centrales.

La délégation d'experts conduite par la Gestion des centrales de Katende et Kakobola (GCK) s'est rendue récemment, à l'initiative du ministre des Ressources hydrauliques et Électricité (RHE), Bruno Kapandji Kalala, à Bandundu et au Kasai, dans les sites de la construction de deux barrages hydroélectriques, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux qui s'y effectuent. Sur le terrain, ces spécialistes ont fait un constat positif.

À Katende, cette délégation a relevé le démarrage effectif des travaux du barrage. Elle a noté que la base de vie est terminée et est disponible pour le personnel de chantier. Cependant une source d'eau potable est en train d'être aménagée avec une capacité répondant aux besoins, en plus d'une station de carburant de près de 20 000 litres de volume, qui est déjà fonctionnelle. Par ailleurs,



Barrages de Katende

pour maîtriser la météorologie, un laboratoire météorologique est déjà en place. En ce qui concerne les travaux sur le site de la centrale, ces experts ont noté que l'excavation a atteint près de 30%. Et les bulldozers sont continuellement à pied d'œuvre pour remplir la tâche confiée à l'entreprise indienne, Angélique international Limited. Le canal d'aménagement, long de 120 m, large de 30 m et profond de 10 m, connaît une excavation d'environ 35%. Par contre, l'état rocaillieux de la roche du

site ne facilite pas une creusée rapide. Les dynamites sont donc utilisées pour casser la roche. Cet aspect a, par ailleurs, pour avantage de pourvoir au chantier des pierres nécessaires à la construction du barrage. La fin de travaux de cette centrale est fixée à mars 2016 alors que le contrat signé en juillet 2011 est entré en vigueur en mai 2012.

Quatre groupes et quatre lignes électriques

La centrale de Katende sera

équipée avec quatre groupes de seize mégawatts chacun pour une capacité maximale installée de soixante-quatre mégawatts. Il est aussi prévu la construction de quatre lignes électriques dont les tensions et les distances seront déterminées après les études de faisabilité.

L'énergie électrique produite par ce barrage alimentera les villes de Kananga, de Mbuji Mayi, de Tshimbulu et de Bonkonde. Au niveau du gouvernement, le ministre des RHE, qui suit méticuleusement l'avancement de ces travaux, attend les rapports des études géologiques et géotechniques qui sont en cours. Par ailleurs, les études en rapport avec la topographie et les plans d'infrastructures de la centrale sont terminées.

Respect du délai

À Kakobola, dans le Bandundu, les choses sont beaucoup plus avancées. Le camp de vie pour personnel indien, les bureaux, le laboratoire, le Guest house et les routes internes du site sont tous terminés. Les experts ont souli-

gné que les travaux de génie civil sont presque terminés et qu'il ne restait que quelques travaux au canal de fuite, dans le bétonnage de la chambre de mise en charge et aux supports des conduites forcées. Les rapports de toutes les études sont disponibles, mais avec quelques notes sont encore à approfondir du côté de l'hydro-mécanique. La centrale de Kakobola comptera, elle, trois groupes de 3,5 Mégawatts chacun pour une capacité totale de 10,5 Mégawatts. Trois lignes de transport électriques seront construites au départ de Kakobola. Elles vont connecter cette centrale aux villes de Kikwit, de Gungu et d'Idiofa, alors que les tensions et les distances seront également à déterminer après études.

Dans le constat final du terrain, ces experts ont noté que tout est mis en œuvre par le gouvernement de la République et ses partenaires indiens afin de respecter les échéances arrêtées, pour que les promesses du chef de l'État, Joseph Kabila, se concrétisent dans le délai.

Lucien Dianzenza

AGRO-INDUSTRIE

Le vaste projet partira de l'ouest avant de gagner la RDC

Sauf changement de dernière minute, c'est le 15 juillet que le président de la République, Joseph Kabila, se rendra à Bukanga Lonzo, localité située dans la province agricole du Bandundu, pour le lancement officiel des activités du tout premier parc agro-industriel qui signe le démarrage de l'un des plus grands projets de relance de l'agriculture de la RDC.

Les dernières informations en provenance du site de Bukanga Lonzo ont permis de constater sur place l'observation du chronogramme dans l'exécution des diverses tâches préparatoires, notamment la construction de la piste de l'aérodrome, les travaux de construction de la ligne électrique pour alimenter le parc et enfin l'indemnisation des petits fermiers expropriés. En effet, ce site bientôt opérationnel sera le premier sur une longue série identifiée dans le territoire national au cours des missions antérieures d'experts. En janvier 2014, le doute n'était plus permis sur le choix du Bandundu pour lancer le premier parc agro-industriel qui permettra, au fil de l'avancement du projet, de passer progressivement du stade de subsistance vers une agriculture agro-industrielle tournée vers les marchés en RDC.

L'idée est de faire de la RDC un pays agricole, à défaut de le lancer dans la voie du développement économique à travers ses seules richesses minières. Comme l'expliquent les experts, le choix de l'agriculture est stratégique, car le secteur contribue déjà entre 40 et 60% au revenu national, et emploie entre 40 et 80% de la population active. Aussi peut-elle conduire à la transformation structurelle du pays mais pour y arriver, il est nécessaire de quitter les niveaux très faibles de production agricole pour atteindre une productivité plus importante. Au-delà, l'agriculture demeure à n'en point douter le porte-étendard de l'éveil économique en

ce qu'elle règle durablement le problème de l'insécurité alimentaire. Selon les chiffres récoltés sur le terrain en 2012, les personnes qui montrent un besoin urgent d'assistance humanitaire sont en hausse. L'on est passé de 5,4 millions à 6,3 millions, soit une augmentation de 17%. Et la situation de conflit qui a prévalu, particulièrement dans l'est du pays, a contribué à l'exacerbation de la précarité des familles. Le défi est de taille. S'il est un fait que plus du tiers de la population congolaise trouve un emploi dans l'agriculture, il est tout aussi vrai que la faiblesse de la productivité empêche les paysans à générer suffisamment de revenu pour couvrir leurs dépenses alimentaires. Et cette situation ne peut que contribuer à la dépendance alimentaire. À travers les parcs agro-industriels, il est possible d'agir à la fois sur la malnutrition et le déficit alimentaire, tout en encourageant la promotion des filières prioritaires dont le maïs, le riz, le manioc, la banane plantain et les cultures industrielles. Le parc joue ainsi le rôle de carrefour en aidant à une concentration de services et d'infrastructures de production. Cela intègre les équipements et technologies appropriés qui entrent en ligne de compte dans la chaîne de valeurs de l'activité agricole, conformément aux standards internationaux. Dans ce parc, tout est fait aussi pour assurer une bonne desserte en eau et en électricité ainsi que les télécommunications. À cela, il faut ajouter les services conseils, un service de mentorat pour les entrepreneurs, un accès à des technologies. Avec le temps, les résultats attendus sont le développement des fermes commerciales, l'appui aux petits fermiers évoluant dans la périphérie des sites aménagés et le développement des coopératives agricoles à haute intensité de capital et de main d'œuvre.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

L'OMS note des progrès insignifiants dans la lutte contre les maladies non transmissibles

Les maladies non transmissibles telles que les maladies cardiaques, le cancer, le diabète et les pneumopathies chroniques affectent plusieurs personnes dans le monde. Considérées autre fois comme les maladies de riches, aujourd'hui ces pathologies deviennent un véritable problème de santé publique. Elles touchent tout le monde jeunes et tous âges confondus.

L'ampleur que prennent ces maladies nécessite le renforcement des interventions sur le terrain. Malheureusement, dans un rapport qu'elle vient de publier sur les nouveaux profils maladies non transmissibles de pays 2014, l'OMS indique que les progrès enregistrés sont insuffisants. Ce rapport qui cible cent quatre-vingt-quatre pays révèle que 95% des pays qui ont répondu à l'enquête la plus récente ont un département ou service du ministère de la Santé chargé des maladies non transmissibles. La moitié des pays se sont dotés d'un plan et d'un budget de lutte contre ces maladies et le nombre de pays qui suivent les principaux facteurs de risque – tels que le tabagisme, la mauvaise alimentation, la sédentarité et l'usage nocif de l'alcool – a doublé depuis 2010. Face à ces résultats, la directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, a fait savoir qu'il y a une volonté de lutter contre ces maladies mais il y a le manque de capacité à agir. « Je ne constate pas un manque de volonté. Je constate un manque de capacité à agir, surtout dans les pays en développement. Les dernières données dont nous disposons montrent que 85% des décès prématurés dus aux maladies non transmissibles surviennent dans les pays en développement. Les problèmes que posent ces maladies

sont considérables. »

Selon les données de l'OMS, chaque année, 38 millions de personnes dont 28 millions dans les pays en développement meurent de maladies non transmissibles, près de 16 millions meurent prématurément avant l'âge de 70 ans.

Le nombre de décès par maladie non transmissible a augmenté dans le monde et dans toutes les régions depuis 2000, et plus particulièrement dans les régions OMS de l'Asie du sud-est et du Pacifique occidental.

Pour diminuer l'ampleur de ces maladies et, par ricochet, réduire la mortalité qui en découlent, les cent quatre-vingt-quatre États membres de l'OMS ont adopté au cours de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2013 le Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013 -2020. Ce plan propose aux pays, aux partenaires mondiaux et aux autres organisations une série de mesures qui, mises en œuvre collectivement, permettront d'atteindre neuf cibles mondiales volontaires, y compris celle d'une réduction relative de 25% de la mortalité prématurée par maladies non transmissibles d'ici 2025.

Le Dr Oleg Chestnov, sous-directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale a dit que son organisme a établi une infrastructure mondiale destinée « à stopper l'augmentation des maladies non transmissibles et elle apporte un appui aux pays afin d'accélérer les progrès, en particulier dans les pays moins développés qui supportent déjà le plus gros de la charge des maladies non transmissibles et ont besoin de notre aide. »

Aline Nzuzi

ASSISTANCE

Anankoy Pictures et la Fondation Ndongoboni à la rescousse des orphelins vivants avec le VIH

Les deux associations réalisent une campagne de collecte de fonds en faveur des trois cents protégés du Réseau national des organisations d'assises communautaires des groupes de support des personnes vivant avec le VIH (Rnoac-GS/PVVIH).

La soirée caritative Tala ngai tenue le 6 juillet au salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa (GH) a servi au lancement de l'opération réalisée au profit des orphelins vivants avec le VIH du Rnoac-GS/PVVIH. Tenue en marge de la Journée mondiale d'orphelins du sida consacrée le 7 juillet, elle était organisée dans le cadre du projet dont elle a tiré son nom et se voulait une invitation à porter un regard bienveillant, mieux porter secours et assistance à ces enfants rejetés et démunis. L'appel à la générosité des hôtes de la soirée du 6 juillet avait pour objectif d'assurer une prise



en charge alimentaire d'une année aux trois cents protégés du Rnoac-GS/PVVIH. Une entreprise déjà menée l'an dernier grâce au soutien de personnes de bonne volonté. L'expérience de cette première tentative a encouragé la poursuite d'une nouvelle prise en charge nutritionnelle cette année. Estimée à hauteur de 50 000 dollars américains, la somme attendue des âmes bienveillantes devrait servir à prendre soin des

<Sans données à partir du lien> enfants âgés de 2 à 16 ans.

Président à l'ouverture de la soirée caritative portant l'œuvre de bienfaisance initiée par Anankoy Pictures de concert avec la Fondation Ndongoboni, le ministre provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires, a par ailleurs souhaité une « prise de conscience collective dans la recherche des solutions ». Ayant fait le lien entre la malnutrition et le VIH, il a souligné l'im-

portance que revêt le projet Tala ngai quand on sait qu'une bonne alimentation et une meilleure diététique sont indispensables à la survie des bénéficiaires. Aussi a-t-il assuré l'appui de la ville à toute démarche entreprise dans ce sens visant une prise en charge améliorée des enfants vivant avec le VIH.

Des adresses poignantes

Les interventions directes de cinq des protégés du Rnoac-GS/PVVIH, particulièrement celle de Dona, ont ému l'assistance. Son appel pathétique dans l'espoir de trouver une âme charitable pour une prise en charge de sa scolarité n'a pas laissé insensible l'assistance. De plus, les témoignages, notamment celui de la jeune Emérence et de la coordonatrice Philomène Kitambala en rapport avec l'action précédente et les réalités du centre d'hébergement du Rnoac-GS/PVVIH situé à Matete a rassuré la salle quant à la destination réservée aux différents dons

attendus, qu'ils soient en argent ou en nature. En effet, les images du documentaire-reportage en appui aux discours entendus ont fini de convaincre sur les besoins réels des enfants abandonnés de leurs proches.

En outre, au-delà de la collecte de fonds, Anankoy Pictures et la Fondation Ndongoboni ont dévoilé un agenda important inscrit dans les priorités de Tala Ngai. Il a été évoqué la tenue de forums et un projet de film.

Il s'agit notamment de la réalisation de courts métrages éducatifs dont certains devraient servir à soutenir la prévention contre le fléau du VIH, comme l'a laissé entendre Christelle Wembo d'Anankoy Pictures. Un outil de sensibilisation destiné à la jeunesse, particulièrement les adolescents, élèves étudiants et jeunes désœuvrés sur les affres de la maladie avec l'implication des parents mais bien plus des éducateurs et autres formateurs.

Nioni Masela

BANDUNDU

L'ASBL KimvukaKitoy plaide pour le développement du secteur de Kitoy

Le secteur de Kitoy est confronté aux multiples problèmes qui freinent son décollage socioéconomique dont le manque d'eau potable, le délabrement accentué des routes, l'absence des hôpitaux et des écoles.

Pour contribuer au développement de ce secteur, l'association sans but lucratif dénommée « KimvukaKitoy » dirigée par le président Yvon Mbana Nzey est déterminé à relever le défi de faire de Kitoy un secteur le plus développé de la province du Bandundu.

Pour se faire, il compte sur l'appui de tous les fils et filles de ce secteur pour s'engager sur la voie de développement. C'est la raison pour laquelle il s'est rendu personnellement à Kitoy avec une importante délégation des membres de son association pour non seulement les inviter à participer au développement de leur secteur mais aussi à installer des comités sectionnaires pour plus d'efficacité sur le terrain. Ces comités ont été tour à tour installés à Masamuna, Masi-Manimba et Kitoy. Après chaque installation, le président Yvon a remis à l'équipe sectionnaire le statut et les cartes des membres, question d'inviter les ressortissants de Kitoy à s'adhérer massivement et de participer aux cotisations mensuelles pour atteindre les objectifs fixés. De Masamuna à Masi-Manimba, Kitoy, Saka, Muwele, en passant par Bengi et Mania, le président Yvon Mbana Nzey a eu un seul message à transmettre à ses membres : la paix, l'unité, l'amour, la solidarité et le développement doivent être le credo de tous les fils et filles de Kitoy.

Pour Yvon Mbana Nzey, le développement de Kitoy exige la volonté manifeste de dignes fils et filles du secteur. À moi seul, renchérit-il, il est impossible d'atteindre les objectifs fixés pour accomplir la mission assignée et d'aller de l'avant mais « avec la participation de tout un chacun, tout est possible pour y arriver et relever les défis ». Il a invité tous les originaires de Kitoy là où ils se trouvent à se sentir concerner

dans cette affaire et de prendre une part active pour participer à la reconstruction du secteur. Partout où le président de Kimvuka Kitoy est passé, il a eu droit à un accueil chaleureux en sus de la liesse qu'on pouvait lire sur les visages des membres de cette ASBL. À Kitoy, Yvon Mbana n'est pas allé les mains vides. Il a apporté des ballons, des vareuses, des craies qu'il a distribués dans les différents endroits où il est passé.

Une association pour le développement communautaire

Parlant de son association partout où il est passé, Yvon Mbana a fait savoir que KimvukaKitoy est apolitique. Elle ne vise pas les intérêts personnels et égoïstes mais communautaires pour la relance des activités du développement dans le secteur sur tous les plans. Cela demande, ajoute-t-il, l'implication non seulement des membres de Kinshasa mais de tout originaire de Kitoy où il se trouve pour accorder un intérêt particulier aux objectifs de l'association pour la relance du secteur. Le président Yvon a remis des ballons, des vareuses, des dictionnaires, des cartons de craie, un glucomètre au président sectionnaire de Kimvuka-Kitoy du secteur, Raoul Fayulu pour remettre à ISP/Kitoy et aux équipes des jeunes organisées. Créée en 1959 pour le bien-être des ressortissants de Kitoy, Kimvuka Kitoy prône le développement communautaire avec les efforts de tous les originaires de cette partie du pays. Après plusieurs années de léthargie, cette association renaît encore 7 ans après sous une même appellation. Mais cette fois-ci sous la présidence de M. Yvon Mbana Nzey. Élu depuis le 19 mai 2013, le nouveau comité de « KimvukaKitoy » totalise déjà à ce jour une année d'existence et il s'est engagé à participer au développement du secteur de Kitoy pour permettre à ses frères et sœurs de vivre dans des bonnes conditions.

Aline Nzuzi

RÉFORME

six procédures en 288 heures pour la déclaration au fisc

Une enquête d'impact sur le paiement des taxes et impôts réalisée du 29 mai au 2 juin auprès de vingt-huit fiduciaires et cabinets d'audit de Kinshasa a révélé que la majorité des enquêtés a confirmé avoir rempli six procédures en douze jours, soit une moyenne mensuelle de deux cent quatre-vingt huit heures contre trois cent quarante huit heures (quatorze à quinze jours) auparavant, pour mener le processus complet auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

Le 10 juillet, le comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) a livré les principaux résultats de cette enquête à un auditoire constitué des opérateurs économiques, des fiduciaires, des cabinets d'audit et des juristes. Parmi les procédures, quatre sont directement liés au Doing business et représentent le processus complet à la DGI, en l'occurrence le remplissage du formulaire (un jour), le paiement à la banque (deux jours), le retrait de l'attestation à la banque (deux jours), le dépôt de l'attestation à la DGI (un jour). Les deux autres procédures restantes sont le retrait du récépissé à la DGI (trois jours) et le retrait de la quittance (trois jours). À la DGI, l'enquête a été centrée sur les impôts à échéance mensuelle, notamment l'impôt professionnel sur les rémunérations, l'impôt mobilier et l'impôt exceptionnel sur les rémunérations du personnel expatrié. Les réformes menées ont abouti au constat de la suppression du récépissé avant de payer l'impôt, de l'unification des échéances fiscales des impôts à paiement mensuel au 15 de chaque mois, de la simplification des formulaires de déclarations et de la réduction du taux d'imposition sur les bénéfices et profits.

Aussi l'enquête a-t-elle cherché à connaître le niveau d'application effective de ces réformes pour en évaluer la satisfaction des bénéficiaires et trouver des nouvelles pistes de réformes. Partant du rapport Doing business 2014, il en revenait, outre les délais signalés antérieurement, que le processus complet impliquait un total de trente-deux paiements auprès de tous les services d'assiettes, à savoir la DGI, la DGRAD, l'INSS et la DGRK. Globalement, ces réformes ont permis de gagner en moyenne deux jours. L'on a noté également la réduction de 40 à 35% du taux d'imposition des sociétés sur le bénéfice et profit. Il faut signaler que ces efforts ont permis de simplifier le formulaire jusque-là très complexe de la déclaration d'impôt en RDC.

Recommandations

L'enquête révèle des contraintes, notamment le retard pris par les banques dans la délivrance de l'attestation de paiement, le délai long pour la délivrance du récépissé et de la quittance, mais aussi une forme d'intransigeance de la DGI face au retard des clients, avec des pénalités lourdes approchant les 25%. Pour surmonter ces difficultés, le CPAI propose de mettre en réseau la DGI et les banques, et d'accélérer la délivrance du récépissé et de la quittance ainsi que le paiement des impôts par les contribuables. Cela devrait passer par une sensibilisation des banques. Pour rappel, dans le cadre du suivi-évaluation, le CPAI a organisé dans le passé cinq enquêtes d'impact sur la création d'entreprise, le permis de construire, l'accès au crédit et le paiement des taxes et impôts.

Laurent Essolomwa

PRODUITS PÉTROLIERS

Vers une augmentation du prix du litre à la pompe

Une nouvelle structure des prix est en train d'être finalisée de commun accord entre le gouvernement et les opérateurs du secteur, et elle sera publiée incessamment.

Depuis quelques jours, le Premier ministre Matata Ponyo est devenu la cible des pétroliers distributeurs qui tiennent à obtenir de son gouvernement une révision de la structure du prix du carburant à la pompe. Pour obtenir gain de cause, les opérateurs du secteur ont décidé de geler les stocks disponibles provoquant, de ce fait, une rareté artificielle du produit sur le marché. La pression est telle que le gouvernement via le ministère de l'Économie a engagé dernièrement des discussions avec la corporation des pétroliers en perspective d'une augmentation du prix de l'essence à la pompe. La nouvelle structure des prix, apprend-on, est en train d'être finalisée et sera publiée incessamment. L'option est donc prise de rationaliser la vente du carburant dont le prix serait en deçà de ce qui devrait être appliqué réellement. À en croire les distributeurs à la base de cette fronde, l'un des paramètres intervenant dans la fixation du prix des produits pétroliers, à savoir le « prix moyen frontière » aurait subi depuis le mois de février une augmen-

tation de l'ordre de 6%. Alors qu'ils étaient tentés à l'époque de réviser leurs prix par rapport à cette nouvelle donne, les pétroliers ont dû tempérer leurs ardeurs sur recommandation du Premier ministre les invitant à geler les prix jusqu'au mois de juin. Le délai étant largement dépassé à ce jour, les opérateurs du secteur rebondissent, cette fois-ci, avec l'idée d'appliquer le prix réel du carburant. Asphyxiés pour avoir travaillé à perte enregistrant des manques à gagner considérables allant jusqu'à cinq millions de dollars, les pétroliers croient le moment venu de rentrer dans leurs droits de sorte à rétablir l'équilibre qui avait longtemps fait défaut dans leur marge bénéficiaire. Acculé, le gouvernement a finalement acquiescé à leur requête.

Des indiscretions recueillies, il appert que le litre d'essence qui se négocie actuellement à 1400 FC à la pompe (environ 1,5 dollar) pourrait passer à 1450 FC, soit une augmentation de 50 FC. Il en est de même dont le prix à la pompe s'affiche jusque-là à 1380 FC. Ces 50 FC additionnels acceptés de commun accord pourrait permettre aux opérateurs du secteur de souffler un tout petit peu et au gouvernement de minimiser l'onde de choc qui pourrait résulter de ce brusque changement de cap. En effet, entend-on dire du côté

du gouvernement, cette légère augmentation du prix du carburant n'aura pas un impact sur la vie au quotidien des Kinois. Des assurances plutôt relativisées dans certains milieux où l'on craint déjà un effet boomerang dans un contexte de surchauffe généralisée sur le marché kinois. En effet, soutiennent les analystes, une augmentation d'environ 15% est constatée depuis un temps sur la structure intrinsèque des prix sans une justification plausible. La fermeture décidée de la filiale importation des vivres d'Orgaman en serait pour quelque chose. L'on craint que l'augmentation du prix du carburant à la pompe, avec ses effets collatéraux, ne vienne davantage déstabiliser une situation socioéconomique déjà fragile.

En attendant que la situation ne soit clarifiée, sur le terrain, ce sont de longues files d'attentes qui se relaient dans les stations-services. Le carburant est vendu à compte goutte selon les humeurs des pompistes. Ceux qui n'arrivent pas à s'approvisionner à ces lieux indiqués recourent aux fameux « *Kadhafi* » qui refont surface à certains endroits. Quant au transport en commun, il en subit le contre-coup comme en témoignent la présence de nombreux kinois sur les arrêts de bus. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LUTTES ASSOCIÉES

Kinshasa en tête au 14^e championnat national

Les athlètes de Kinshasa ont glané vingt-trois médailles à l'édition 2014 du championnat national de luttes associées organisé dans la province de Bandundu.



Une partie de lutte

La ville-province de Kinshasa a fini en première position au terme de la 14^e édition du championnat national des luttes associées. La compétition organisée dans la ville de Bandundu s'est achevée le 9 juillet. La sélection des athlètes de Kinshasa a glané un total de cent trente-trois points, suivi de la province du Bandundu avec quarante points, celle de l'Équateur avec trente-quatre points et le Katanga s'est classée quatrième avec dix-huit points. En clair, les athlètes Kinois ont rafé vingt-trois médailles dont quatorze en or. Le Bandundu s'est pourvu de six médailles dont une en or. L'Équateur a remporté trois médailles avec une en or. Les athlètes du Katanga n'ont pu engranger que cinq médailles dont une en or. Le vice-président de la Fédération congolaise de luttes associées (Fécolutta), Éric Kinzambi, a exprimé toute sa satisfaction quant à l'organisation de la compétition. « *Je suis content du fait que d'autres provinces du pays ont également pu glaner quelques médailles en or hormis Kinshasa. Nous avons compris qu'au niveau des provinces, les enfants travaillent aussi pour l'avancement de la lutte associée* », a-t-il déclaré. Éric Kinzambi a par ailleurs sollicité l'implication bien plus importante du gouvernement -comme pour d'autres disciplines- pour l'avancement de luttes associées en République démocratique du Congo. Oulignons que trente-sept athlètes de quatre provinces du pays, à savoir la ville-province de Kinshasa, le Bandundu, l'Équateur et le Katanga ont participé à la 14^e édition du championnat national de luttes associées.

Martin Engimo

CAN U17

Les Léopards cadets battus en amical par Coton Sport de Garoua

La sélection congolaise de football de moins de 17 ans a été battue, le 11 juillet, par Coton Sport de Garoua (Cameroun), en match amical, par zéro but à un.

La rencontre s'est déroulée sur l'un des terrains du Centre technique Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association (Fécoba) situé à Kinkole, une banlieue de Kinshasa.

Le sélectionneur des Léopards U17, Éric Tshibusu Ike, joint au téléphone, s'est exprimé en ces termes sur cette rencontre : « *Nous avons fait une belle prestation, les petits se sont procuré des occasions mais ils ne les ont pas converties en but. Les joueurs de Coton Sport, parmi lesquels certains mondialistes revenus du Brésil avec les Lions indomptables du Cameroun, ont été étonnés de la prestation de ces cadets de la RDC* ».

Internés au Centre Kurara Mpova, les Léopards cadets congolais poursuivent donc leur préparation, en dépit de la menace de suspension de la Fifa sur le Nigéria. La date fatidique de la dernière décision de l'instance mondiale est fixée au mardi 15 juillet 2014.

La Fédération nigériane est donc suspendue à titre conservatoire pour ingérence de l'État dans la gestion de la fédération. Cette situation pourrait permettre à la RDC de se qualifier au premier tour sur le tapis vert, comme au tour précédent contre le Burundi. Mais la Fifa pourrait lever la mesure si le gouvernement nigérien se rebiffe.

Rappelons que la RDC U17 doit affronter le Nigeria, le 20 juillet au stade TP Mazembe de Lubumbashi dans la province du Katanga, en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie prévue pour 2015 au Nigeria. Selon le programme, les jeunes joueurs d'Éric Tshibusu Ike quittent Kinshasa le 14 juillet pour Lubumbashi.

M.E.

NDURA

Libre expression à l'artisanat et au design de mode textile

Coup de projecteur sur la collection des tissus « Signature » et la ligne de vêtement « Protos », la nouvelle exposition que l'Institut français de Kinshasa (IF) abrite depuis le 11 juillet porte l'empreinte du designer Meni Mbugha.

Enseignant à l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam), le jeune designer diplômé en design textile s'est imposé un intéressant recours aux sources dont il a tiré une brillante inspiration. En effet, le label Vivvy dont lui est reconnu la création est une habile œuvre inspirée des motifs traditionnels d'usage chez les Bambuti, peuples autochtones de la Province Orientale. Peintres avérés, outre le fait qu'ils sont réputés excellents chanteurs et danseurs, c'est de manière authentique qu'ils expriment encore à ce jour leur vision du monde à l'aide d'une pratique ancienne consistant à cristalliser les colorants naturels sur des écorces d'arbres battues.

Les motifs Bambuti à la base de l'inspiration du designer Meni Mbugha ont donné lieu à la création de sa collection de tissus baptisée « *Signature* » qui, de fil en aiguille, a donné le jour à la ligne de vêtements « *Protos* ».

Ces initiatives locales sont inscrites dans le projet Ndura. Ce dernier vise non seulement à promouvoir le savoir-faire traditionnel d'où il a germé et, par-delà, à le pérenniser. Un procédé censé « *favoriser la création d'une activité génératrice de*

revenus pour les Bambuti ». Une bien louable entreprise à l'égard de ces peuplades dont la situation socioéconomique, fait savoir Meni Mbugha, « *reste préoccupante* ». Ce regard altruiste posé à l'endroit de ce peuple autochtone est d'autant plus appréciable que l'art dont il est détenteur est sujette à disparaître si l'on n'y prend pas garde. Pire des hypothèses qui n'est pas à exclure s'il faut considérer que ces pygmées vivant dans le district de l'Ituri, plus précisément à Epulu, cœur de la désormais célèbre réserve d'Okapi, subissent une assimilation pour échapper quelques fois à des conditions précaires au risque de perdre leurs valeurs intrinsèques. Et le déclin du tourisme dans cette partie du pays à l'écosystème pourtant riche y ajoute sa part de misère.

Au travers de l'exposition Ndura, les visiteurs ont une idée plus précise du projet qui le porte. En effet, la visite de la salle d'exposition est instructive quitte à y découvrir l'effort fourni pour mettre à nu le lien indéniable entretenu par la culture, l'écologie et le développement par le biais du design textile. Une preuve qu'il est bien possible de produire des biens éthiques et écologiques en République démocratique du Congo de manière soignée et attrayante pour tous. Aussi l'IF invite-t-il les amateurs de mode à ne pas hésiter à s'offrir un passage à la Halle de la Gombe car l'exposition d'entrée libre reste ouverte jusqu'au 31 juillet.

Nioni Masela

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les entreprises appelées à se faire enregistrer

Le nombre de structures ayant déjà protégé juridiquement leur nom commercial et leur marque étant très faible au niveau de la ville, Bernadette Oniangué, directrice départementale de l'Antenne nationale de la propriété intellectuelle (ANPI), structure de liaison de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), a exhorté les commerçants et opérateurs économiques de la place à faire enregistrer leurs structures.

Cette exhortation s'est faite le 10 juillet dans la salle de conférence de la Chambre de commerce. À l'issue de cette rencontre, une opération d'enregistrement a été lancée. La possibilité était donnée aux entreprises de se faire enregistrer sur place jusqu'au 11 juillet, les frais d'enregistrement s'élevant à 10.000 FCFA.

Après cette date, elles pourront se rapprocher de la direction départementale du développement industrielle et de la promotion du secteur privé pour se

renseigner. Ces activités entrent dans le cadre de la poursuite de la campagne de sensibilisation et d'information sur la protection des noms commerciaux, des marques et l'identification des indications géographiques. Lancée en 2012, ladite campagne a été interrompue l'année dernière en raison de la tenue de la foire nationale de l'innovation qui s'est déroulée à Brazzaville.

La réunion avec les entreprises de Pointe-Noire, placée sous la houlette de Michel Miéré Ntsoumou, directeur départemental du développement industriel et de la promotion du secteur privé, a été animée par Bernadette Oniangué et Vincent Mayo-ké, chef du service juridique de l'ANPI. Ils se sont attelés à montrer aux participants l'importance et les avantages de la protection des deux signes distinctifs que sont : le nom commercial (dénomination sous laquelle est connu et exploité un établissement commercial, industriel, artisanal, agricole ou même des établissements de prestation de services) et la

marque (signe visible, symboles et éléments figuratifs, qui permettent d'identifier les produits et services d'une entreprise) ainsi que leur procédure d'enregistrement.

10 entreprises enregistrées pour Pointe-Noire

La protection du nom commercial et de la marque s'avère nécessaire pour une entreprise car elle permet de renforcer les moyens de défense et met le propriétaire à l'abri des désagréments (concurrence déloyale, contrefaçon...), donne le droit exclusif d'exploitation aux propriétaires, contribue à la protection de l'image de marque... Le droit sur un nom commercial s'acquiert par usage, procédure qui ne donne pas de garantie, ou par l'enregistrement par dépôt qui accorde un droit exclusif et permet de bénéficier des sanctions civiles et pénales en cas d'atteintes aux droits.

Pendant les échanges, Bernadette Oniangué a révélé que Pointe-Noire était parmi les localités qui comptent très peu d'entreprise enregistrées. « En

2012, après le lancement de la campagne, la localité de Sibiti comptait déjà 37 noms enregistrés tandis que Pointe-Noire n'en comptait que 10 », a expliqué Bernadette Oniangué. Un aspect incompréhensible et inadmissible d'autant plus que Pointe-Noire, ville portuaire, capitale économique du Congo, est censée abriter un nombre important d'entreprises. « Lors de la rencontre intégrant la campagne de sensibilisation organisée en novembre 2013, la salle de la Chambre de commerce était archi comble, alors qu'à la réunion de ce 10 juillet, elle n'était que de moitié remplie. Cette nouvelle rencontre a eu donc pour objectif de susciter le dépôt et d'augmenter le nombre d'entreprises enregistrées dans la ville », a-t-elle poursuivi.

Cet enregistrement de la personne physique ou morale se fait par dépôt du formulaire à l'ANPI (à Brazzaville) qui se charge de la transmettre à l'Oapi qui publie et délivre un certificat au propriétaire après avoir procédé à une recherche d'antériorité

c'est-à-dire voir si la dénomination choisie n'existe pas déjà. « Nous vous conseillons de faire cette recherche pour éviter de prendre un nom commercial déjà utilisé et protégé. Par ailleurs, deux noms semblables prêtent à confusion. Protégez vos structures avant de faire de la publicité. Les droits sur la propriété intellectuelle ne se revendiquent que là où elle a été enregistrée et protégée. Il y a deux choses à retenir de la protection du nom commercial : la priorité et la territorialité », a instruit Bernadette Oniangué.

Pour ce qui est de la marque, la procédure d'enregistrement étant un peu complexe, les intéressés ont été invités à se rapprocher de l'ANPI ou de la direction départementale du développement industriel de Pointe-Noire. Notons que l'Oapi est un système communautaire régi par les accords de Bangui. Elle compte 17 pays membres, notamment Congo, Cameroun, Tchad, RCA, Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, etc.

Lucie Prisca Condhet

DOMAINE PUBLIC

L'ancien cimetière de Mont-Kamba transformé en champ de manioc et maïs

Situé dans le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire, une grande partie de cet espace public réservé jadis à l'inhumation des corps est devenu un champ de culture de manioc et de maïs. Les populations profitent ainsi de l'indifférence et du désintérêt des pouvoirs publics

« Il n'y a plus de dignité aux

morts lorsqu'on voit se développer à l'intérieur de ce cimetière des cultures de manioc, de petits-poids, de maïs, de l'oseille, de gombo, d'arachide et autres. Ce phénomène soulève l'observance des bonnes règles de civisme et des mœurs, interpelle les populations riveraines et la responsabilité des autorités préfectorales et municipales

du département de Pointe-Noire qui doivent mettre un terme à cette pratique blâmable. C'est une honte pour une ville. L'endroit s'est transformé aussi en décharges publiques pour les populations riveraines. Actuellement, poursuit l'orateur, le cimetière est gagné par de hautes herbes servant parfois de refuge ou de fu-

moir à de nombreux hors la loi », s'est indigné Magloire Sita Kaya, un sexagénaire vivant à Loandjili.

Il y a quelques mois, l'ancien cimetière de Mont-Kamba a fait plusieurs fois l'objet des opérations de police. Celle-ci visait à interpellier les délinquants qui pouvaient s'y réfugier.

Il faut dire que ces agissements posent une fois encore l'éternelle problème de l'entretien des cimetières dans les villes. Autre problème moral : la profanation des cimetières par des citoyens inciviques.

Séverin Ibara



Les deux photos illustrent ce qu'est devenu ce cimetière

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la
Formation Ouverte & À Distance

APPEL À CANDIDATURES DE MARS À SEPTEMBRE CHAQUE ANNÉE

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

• du Burkina Faso	• du Maroc
• du Cameroun	• du Liban
• du Canada	• de Madagascar
• d'Égypte	• du Sénégal
• de France	• de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations :
foad@auf.org
ou flashez ce QR code

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

Brazzaville Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions

Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509
www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

HUMEUR

À quand le festival exclusif de la musique traditionnelle?

Cette interrogation fait suite à l'observation de ces derniers temps où lorsque n'importe quel festival dit de musique traditionnelle est organisé, en réalité c'est le tradi-moderne qui prend le dessus sur le traditionnel qui tend à s'effacer par manque de véritable relai. Est-ce, parce que le tradi-moderne s'est converti en fonds de commerce ?

Voyons-le. Aucun département ou aucune sous-préfecture de la République n'échappe à cela, car il y a comme un laxisme, car ceux qui sont au village ont perdu l'enthousiasme villageois d'organiser des cérémonies populaires de jouissance de danses inter-villages ou inter-sous-préfectures pour des simples plaisirs désintéressés c'est-à-dire sans argent. Et c'est à cause du manque de ces cérémonies que des danses folkloriques disparaissent peu à peu. Alors que constatons-nous ?

Réponse, un autre tableau s'affiche timidement lorsque ces villages ou ces sous-préfectures reçoivent des visites des autorités politico-administratives, des villageois s'efforcent à montrer leurs talents soit de danseurs ou soit de batteurs de tam-tam ou encore soit de chanteurs tout en laissant ces politiques qui ont passé leur longue jeunesse dans des villages dans un vrai moment de nostalgie et d'admiration. « Cette danse là existe encore, pourquoi elle n'a jamais été sélectionnée lors des festivals de danse que nous avons », question qu'une autorité politico-administrative ressortissant de ladite localité posait aux danseurs.

En réalité, les festivals intra-villages, intra-sous-préfectures et intra-départements devraient nous donner l'échiquier des danses traditionnelles en voie de disparition afin qu'il soit créé des stratégies de leur survivance. Pourquoi alors s'arrêter toujours au niveau du prisme déformant de la ville lorsqu'il s'agit de sélectionner des danses pour un quelconque festival de musique traditionnel ?

Encore que toutes les danses folkloriques n'ont pas été transportées en ville où se passent des sélections parfois « ratées ». Cette course effrénée vers la danse tradi-moderne pour des raisons semble-t-il commerciales tourne le dos à la substance originelle de la vraie danse traditionnelle. Et on ne le dira jamais assez, de nombreuses danses dites à tort ou à raison « traditionnelles » ne le sont pas du tout, elles sont plutôt « tradi-modernes ». Elles sont faites d'une forte instrumentalisation moderne et d'une compilation mal-réussie de la vraie musique traditionnelle qui n'existe peut être plus à cause d'un manque de relai et de sélection.

A titre d'exemple, les danses traditionnelles comme « Kondzi-Abega », « Iyoga », « Ondessa » pourtant encore pratiquées dans certains villages du pays ne sont jamais sélectionnées. Vous, opérateurs culturels, chroniqueurs culturels savez-vous que c'est ce manque de parution lors des festivals des danses traditionnelles qui enfonce définitivement le clou de leur extinction. La pérennité de ces danses traditionnelles demande qu'un soutien soit apporté aux pratiquants de celles-ci qui sont encore nombreux dans des villages ou sous-préfectures. Ils sont capables de nous présenter des spectacles inédits des danses vraiment traditionnelles où l'on ressent la mémoire villageoise communautaire vibrer.

L'exemple a été donné lors d'une des éditions d'un festival des danses où une danse traditionnelle de la cuvette-ouest appelée « Lenguéké » avait donné un spectacle inédit qui n'avait rien à voir avec du déjà vu et entendu de tous les festivals. Par contre d'autres danses traditionnelles, dont les acteurs-praticiens résident en ville ont toujours de la chance d'être sélectionnées même si elles n'ont rien de spectaculaires à présenter.

Une chose est vraie, si hier ces danses traditionnelles se perpétuaient dans les départements des Plateaux, Lékoumou, Cuvette, Pool, Likouala, Kouilou, Sangha, Bouenza, Niari, Cuvette-Ouest, bref dans nos villages, c'était grâce au degré de leur transmission de génération en génération. Et aujourd'hui la non sélection de ces danses lors de nombreux festivals pourrait porter préjudice à leur survivance, surtout que les villages s'urbanisent de plus en plus. Encore que certaines danses dites tradi-modernes sont pour la plupart des compilations mal-réussies tirées des extraits des vraies danses traditionnelles aux messages originaux profonds.

Tenez ! Demander à un ressortissant de Sibiti, Bétou, Bilala, Ntokou, Mvouti vivant en ville de nous interpréter une vraie chanson d'une vraie danse traditionnelle de chez lui, la réponse serait plus décevante qu'acceptable. Sauvons la vraie danse traditionnelle, sinon elle disparaîtra totalement.

Faustin Akono

ÉLECTION MISS MWASSI YA NSOMI

Les filles internées avant le grand jour

La grande finale de l'élection Miss Mwassi ya Nsomi aura lieu le 26 juillet à Pointe-Noire. Avant cette date, dite de vérité, les filles ont été internées afin de leur permettre de mieux se préparer



Les filles et les membre du comité d'organisation. (© Adiac)

Dans quelques jours, la ville de Pointe-Noire sera témoin d'un grand événement culturel, à savoir l'élection Miss Mwassi ya Nsomi. Près d'une vingtaine de concurrentes prendront part à ce concours mondain pour une seule et unique couronne. Le spectacle aura pour cadre l'hôtel Le Gilbert, situé vers la Côte sauvage.

C'est une grande première en République du Congo avec ce que vient de proposer Fleur de Lys comme élection de miss. Intitulée élection Miss Mwassi ya Nsomi, ce qui veut dire femme vertueuse en français, ce concours de beauté est destiné à toutes les belles filles, femmes élégantes et souriantes.

Le choix des candidates se fait sans discrimination physique, car il suffit d'être âgée entre 18 et 40 ans pour participer à la compétition.

Le concept Miss Mwassi ya Nsomi est simple, il se fonde sur des valeurs socioculturelles, il permet à la femme congolaise de mieux se connaître et de se rendre objective tout en donnant un sens au monde qui l'entoure. En effet, être Miss Mwassi ya Nsomi c'est avant tout, connaître sa culture et le rôle de la femme dans une société. C'est pourquoi, lors de cet internat, les organisateurs ont pris le soin de rappeler à ces belles demoiselles que « la société africaine est à l'origine matriarcale, et

la femme on est le pilier. C'est également la femme qui donne de la vie aux humains, elle est considérée comme à l'origine de la création de la famille du fait que tous les êtres humains sont nés d'une femme. » D'où l'importance pour elles de connaître ce qu'elles valent et ce qu'elles représentent en tant que femme congolaise et africaine.

L'élection Miss Mwassi ya Nsomi est unique dans son genre, elle a un caractère beaucoup plus social. C'est en fait un atout pour le mannequinat, le cinéma, mais également un bon départ pour le business pour les filles candidates.

Hugues-Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le CESD cible 80 jeunes

Le Centre d'études et sport la Djiri (CESD) a détecté près de 80 jeunes joueurs talentueux dans la ville océane. Ce tournoi de détection des talents a été organisé les 9, 10 et 11 juillet au complexe sportif de Pointe-Noire.

Cette activité devrait se poursuivre très prochainement à Dolisie, Oyo et Owando. Il s'agit pour le CESD d'aller à la conquête des jeunes talents à former en vue de l'amélioration du niveau du football congolais.

Au total près de 680 jeunes, âgés entre 12 et 15 ans, ont pris part à ce tournoi. Pendant trois jours, de 8 heures à 13 heures, ces enfants ont prouvé de quoi ils étaient capables. Interrogé par Les Dépêches de Brazzaville, Vincent Rautureau, entraîneur et manager du CESD, a affirmé qu'il suffit juste d'une bonne organisation et de méthodologie pour que le football congolais se développe. Il a aussi évoqué la question des



Les jeunes joueurs lors de l'activité, « crédit photo » Adiac

moyens à mettre en jeu.

De l'avis des observateurs, le Congo est un réservoir inépuisable de jeunes talents qui n'attendent que d'être exploités. C'est la raison d'être du CESD qui s'est engagé à la recherche des nouveaux prodiges pour le football national. Dans les prochaines années, ces jeunes pourraient devenir de vraies stars, capables de défendre les couleurs du pays. Après cette étape de détection, ces jeunes seront accueillis au Centre d'études et sport la Djiri (Brazzaville) où ils vont être

placés dans de meilleures conditions. Là-bas, ils vont apprendre les techniques et tactiques du football.

Depuis l'arrivée de Vincent Rautureau à la tête de cette structure, le centre s'est engagé dans une nouvelle politique pour constituer l'élite de demain. « Notre idéal est d'atteindre tous les départements afin d'extraire la matière », a expliqué le Français qui a promis de revenir à Pointe-Noire en septembre prochain pour la même activité.

H.P.M.

MONDIAL 2014

La victoire de l'Allemagne met un point final à une belle édition

La 20e édition de la Coupe du monde s'est achevée ce dimanche soir par une difficile victoire de l'Allemagne face à l'Argentine (1-0 après prolongations). Un succès qui clôt un mois de football, soit 64 matchs, 171 buts inscrits, une phase de poule mémorable et quelques matchs d'exception. Si le niveau de jeu fut parfois inégal, le spectacle et le suspense étaient bel et bien au rendez-vous.

Des buts en cascade...

Avec 171 buts inscrits, cette édition Brésil 2014 a été prolifique. Elle égale d'ailleurs le précédent record de 171 buts en 1998 (record qui ne prend en compte que les éditions post-1954). Avec 136 buts en 48 matchs, la phase de poules a offert une moyenne de 2, 86 buts par match. Une moyenne retombée à 2, 25 en huitièmes de finale (18 réalisations lors de huit rencontres). Avides en spectacle et en buts, les quarts de finale ont fait chuter la moyenne à 1, 25 buts par match. Sous l'impulsion d'une Mannschaft irrésistible face au Brésil (7-1), la moyenne des demi-finales a fait un bon historique de 4 buts par match, malgré le score vierge entre les Pays-Bas et l'Argentine. Les deux finales auront été en deçà avec seulement 3 buts inscrits lors du match de classement par les Pays-Bas face au Brésil.

...et quelques bijoux

Au cours du tournoi, quelques beaux buts ont été inscrits : on

pense forcément à l'enchaînement contrôle de la poitrine orienté et frappe du gauche du Colombien James Rodriguez ou à la volée lunaire de l'Australien Cahill face aux Pays-Bas. La « Madjer » de l'Allemand Schürle face à l'Algérie, le slalom de Dempsey face au Ghana ou le coup-franc du Brésilien David Luiz face à la Colombie méritent aussi quelques lauriers.

Des gardiens à l'honneur

Paradoxalement, malgré cette pluie de buts, ce Mondial restera celui des gardiens de buts : de l'Algérien Raïs M'Bolhi au Chilien Bravo (recruté par le FC Barcelone en cours de tournoi) en passant par le Nigérian Enyeama, l'Américain Howard ou le Costaricain Navas, ils ont souvent été les joueurs les plus en vue de leurs équipes. Et que dire de l'impeccable Manuel Neuer qui a révolutionné son poste, le temps d'un match face à l'Algérie ? Cinquante ans après son compatriote Beckenbauer qui avait inventé le poste de libéro, Neuer a inventé celui de gardien-libéro.

Des records qui tombent...

Parmi les nombreux buts marqués, deux ont une valeur particulière : en inscrivant ses 15e et 16e buts, face au Ghana et au Brésil, en Coupe du monde, l'Allemand Miroslav Klose a également puis ravi au Brésilien Ronaldo le record de buts marqués en Coupe du monde. L'attaquant de 36 ans compile ainsi 5 buts en 2002 et 2006, 4 en 2010 et 2, avant a finale, cette année. Entré à dix minutes de la fin du match

Colombie-Japon, le gardien colombien Faryd Mondragon, est devenu le plus vieux joueur de l'histoire de la compétition, à 43 ans et 3 jours. Il efface le record de Roger Milla, qui en reste tout de même le plus vieux buteur. Avec ce score fleuve de 7 à 1, la demi-finale perdue par le Brésil face à l'Allemagne entre également dans les annales du Mondial. Ajoutons que l'Allemagne devient la première nation européenne à remporter le trophée sur le continent américain.

Des surprises et des déceptions

Au rayon des surprises, le Costa Rica et la Colombie ont fait sensation. Les premiers sont sortis d'une poule relevée (Uruguay, Italie, Angleterre) et les seconds ont longtemps affiché le plus beau jeu du tournoi. La belle tenue de l'Algérie et de son collectif valeureux est aussi à souligner. A l'inverse, les échecs de plusieurs grandes nations font tâche : l'Espagne a été balayée dès les poules, comme l'Italie, l'Uruguay et l'Angleterre, tous anciens vainqueurs du trophée. Le Portugal a aussi fait piètre figure.

Les stars n'étaient pas toutes au rendez-vous

Arrivé blessé, Cristiano Ronaldo n'a pas fait d'étincelle, handicapé, il est vrai, par un collectif portugais décevant. Les Ivoiriens Touré et Drogba, le Camerounais Eto'o et l'Italien Balotelli ont manqué leur Mondial. Pour Benzema (3 buts) et le Belge Eden Hazard n'ont pas non plus répondu aux attentes. Pour Lionel Messi (4 buts avant la finale),

le bilan reste mitigé en terme de jeu, alors que ses coéquipiers Higuain et Agüero ont traversé le tournoi tels des fantômes. Pour éviter de tirer sur l'ambulance, nous n'énonceront pas les nombreuses déceptions brésiliennes. Dans la catégorie des satisfactions, le Néerlandais Robben, le Brésilien Neymar, avant sa blessure, le Chilien Alexis Sanchez, les Argentins Di Maria et Mascherano, le vétéran colombien Yepes et les Allemands Müller, Klose et Neuer ont répondu présent.

Des nouveaux visages au sommet du football mondial

Une nouvelle vague de joueurs a émergé au Brésil : le Colombien Rodriguez a éclairé l'audimat et les Allemands Kroos et Schürle se sont révélés au plus haut niveau. On peut également citer en vrac l'Ivoirien Aurier, le Nigérian Musa, les Français Varane et Griezmann, le Costaricain Joël Campbell, l'Anglais Sterling, l'Italien Verratti... Déjà connus des amateurs chevronnés, ces joueurs auront profité du Mondial pour se faire connaître du grand public.

Un arbitrage contrasté

Le ton a, malheureusement, été donné dès le premier match : l'arbitrage n'a pas été à la hauteur du plus grand événement sportif mondial. Plusieurs grosses erreurs ont émaillé le cours du tournoi, favorisant parfois les grosses écuries (Brésil, France, Pays-Bas). Malgré cela, soulignons deux facteurs positifs : la très bonne tenue des arbitres africains, impeccables de bout

en bout. Et l'utilisation de deux technologies qui aideront le corps arbitrage à l'avenir : le spray pour les coups de pieds arrêtés et la caméra sur la ligne de but.

L'opposition entre les deux meilleurs défenses du tournoi a d'abord accouché d'une belle première période, malgré le score vierge à la pause : si Higuain avait raté un face à face inespéré, suite à une passe en retrait hasardeuse de Kroos (21^e), les Allemands ont inquiété l'Albiceleste à trois reprises en fin de match : une frappe de Schürle (37^e), un tir de Kroos bien capté par Romero (43^e) et une tête sur la barre de Höwedes à la 45^e+1.

La seconde période sera bien moins enthousiasmante et les actions franches rares. Comme en 2006 et 2010, les deux finalistes doivent donc en passer par les prolongations. Que l'Argentine débute pied au plancher avant de s'essouffler. La fatigue accumulée lors de mois de compétition rend les jambes lourdes et les magiciens Messi et Müller n'affichent pas la réussite qui avait guidé leurs matchs précédents. C'est finalement Mario Götze, entré à la 88^e à la place de Klose, qui fait la différence à la 113 : servi par Schürle, il crucifie Romero et donne une quatrième étoile à l'Allemagne. Un coup-franc accordé à Messi fera passer un ultime frisson lors de cette Coupe du monde. L'Allemagne est championne du monde sous les hourras d'un peuple brésilien épargné de l'affront de voir son meilleur ennemi sacré sur ses terres.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Les États-Unis à la rencontre de l'Afrique

Nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises, les Américains vont devoir se préoccuper de l'Afrique infiniment plus qu'ils ne l'ont fait dans les dernières décennies. Profondément marqués, quoi qu'ils en disent par la traite négrière et la ségrégation raciale qui en découla, ils ont eu jusqu'à très récemment une perception fautive du continent noir qu'ils jugeaient, dans leur grande majorité, incapable de s'engager sur la voie du développement durable.

Ce manque de clairvoyance a conduit leurs dirigeants à commettre, dans les dernières décennies, trois erreurs historiques majeures :

1) Laisser se développer, avec leur appui plus ou moins direct, des conflits destructeurs, au Soudan et en République démocratique du Congo notamment, dont ils commencent tout juste à mesurer la dangerosité pour leurs propres intérêts.

2) Dans le même contexte favoriser, sans le dire réellement, l'action cri-

minelle de sociétés américaines telles que les « fonds vautours » ou les trafiquants de terres rares dont l'activité perturbe et ralentit fortement l'émergence du continent.

3) Tenir pour négligeable la percée en Afrique de grandes puissances extérieures comme la Chine qui, elles, ne commettaient pas l'erreur stratégique de considérer l'Afrique comme une terre condamnée à la misère et au sous-développement.

Si les États-Unis changent aujourd'hui de braquet dans la course de fond qui oppose désormais les « grands » sur le continent, ce n'est pas parce que leur président est issu de la communauté noire, mais parce que les institutions qui détiennent la réalité du pouvoir – le Congrès, le Département d'État, le Pentagone, la CIA et les services de renseignement, Wall Street et les grandes entreprises – ont pris la pleine mesure de l'erreur commise depuis l'accession des pays africains à l'indépendance au début des années soixante du siècle précédent. C'est

aussi parce que les rapports de force changent rapidement sur la scène internationale avec l'émergence de la Chine, la réapparition programmée de la Russie, l'incapacité de l'Europe à s'unir sur le plan politique, l'affaiblissement constant des anciennes puissances coloniales que furent la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Dans un pareil contexte, et alors que les dirigeants américains mesurent enfin la gravité des erreurs commises par leurs prédécesseurs en s'engageant comme ils le firent au Proche et au Moyen Orient, l'Afrique devient tout naturellement un enjeu majeur pour la Maison Blanche. Laquelle, du même coup, doit résoudre les problèmes essentiels dont dépendent la réussite ou l'échec des actions que les États-Unis entreprendront sur le continent dans les années à venir : comprendre qui sont aujourd'hui les Africains, quels sont leurs atouts et leurs faiblesses, les attentes et les craintes de leurs peuples, comment aider leurs dirigeants présents et fu-

turs à franchir les obstacles qui se dressent sur la voie du développement durable.

Affable, attentif et ouvert, Barack Obama le sera certainement les 4 et 5 août prochain lorsqu'il recevra à Washington la quasi-totalité des chefs d'État africains pour un Sommet Afrique-États Unis qui s'annonce historique. Il faudra cependant beaucoup plus qu'une grand-messe, aussi bien organisée soit elle, pour effacer un passé fait d'incompréhensions, d'erreurs et de fausses manœuvres. Ceci ne réduira en rien l'importance de l'événement, mais devrait amener la puissante administration américaine à privilégier, dans le moment présent, l'observation attentive d'un monde qu'elle ne connaît pas bien.

Savoir interpréter les événements, analyser correctement les évolutions en cours ou à venir, s'informer donc à bonne source sera déterminant pour la réussite de ce « new deal ».

Jean-Paul Pigasse